

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

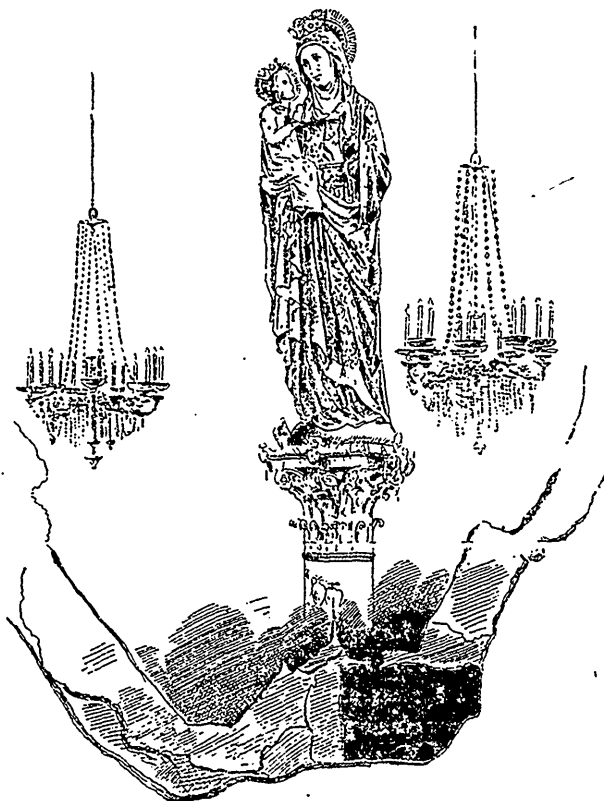
Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Général (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Sainte ANNE respectée par les flammes.



Vol. 27

¶ Juillet 1899

¶ N° 4

Annales de la Bonne Sainte Anne

¶ de Beaupré ¶

## Chronique



Neuvaine au Saint-Esprit. — Selon les ordres de Sa Sainteté Léon XIII et les instructions de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, tous les matins, à la messe de 6 h., les prières de la Neuvaine au Saint-Esprit ont été récitées dans la Basilique et, le soir, les sermons du Mois de Marie étaient aussi adaptés à cette belle et solide dévotion au divin Paraclet.



Pèlerins privés. — Rien de plus intéressant que le Registre où les pèlerins privés inscrivent leurs noms. Dans celui qui est réservé aux membres du Clergé, nous voyons figurer les noms de Sa Grâce Monseigneur C. H. Gauthier, nouvel archevêque de Kingston, Ont., et celui de son secrétaire le Rév. Thomas Davis ; le nom de S. G. Mgr. Blais, évêque de Rimouski ; puis celui de prêtres étrangers de San Francisco, Cal., de Saint-Jean de Terre-Neuve, de l'Île du Prince Edouard ; des Grands Rapides, Mich., de différents centres des Etats-Unis et du Canada. Parmi les laïques, un pèlerin est venu de Melbourne (Australie), un des îles de la Madeleine, un d'Anticosti et un grand nombre des Etats Unis. Le nombre des pèlerins privés

depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à 15 mai, s'élève à 3,000 environ. Le 14 mai, nous avons eu la visite de S. G. Mgr J. C. McDonald, évêque de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, et celle de S. G. Mgr Gravel, évêque de Nicolet.



Un pèlerinage modèle. — Dans le numéro précédent, nous avons dit un mot du premier pèlerinage de cette année : il mérite une mention plus spéciale. Le 26 avril, vers 6½ hrs du soir, arrivait à Sainte-Anne de Beupré le pèlerinage de *Saint-Tite du comté de Champlain*, auquel s'étaient jointes les paroisses de Grand'Mère, Sainte-Flore, Saint-Jacques, Saint-Théodore, Saint-Séverin, Saint-Raphaël, Sainte-Thècle, etc., sous la conduite du Rév. J. B. Grenier, Curé de Saint-Tite. Les RR. PP. Barolet et Wittebolle, avaient préparé les pèlerins par un Triduum : 700 ont répondu à l'appel. Les Curés des différentes paroisses accompagnaient leurs pèlerins respectifs. Le transport des pèlerins, s'est fait par le chemin de fer des Basses Laurentides. Le train quitta Shawenegan, à 10½ hrs du matin, et arriva à Sainte-Anne de Beupré, vers 6½ hrs du soir.

Le temps était splendide : la Bonne sainte Anne souriait aux premiers pèlerins. La longue route fut sanctifiée par la prière et le chant. Quelle joie d'entendre résonner dans les chars, sous la direction du Rév. M. Lamy, les plus beaux cantiques ! Les cœurs s'épanouissaient en entendant le *Magnificat*, l'*Ave Maris Stella*, le *Laudate Dominum*, et les chants : Vers son Sanctuaire ; Vive la Bonne sainte Anne, elle est notre Patronne ! Les meilleurs chantres des paroisses formaient un chœur magnifique.

Quelle allégresse, quand enfin on arrive à Sainte-Anne de Beupré ! Pour la première fois, cette année, le gros bourdon, ou la *Cloche des Pèlerins*, lançait ses notes solennelles vers le ciel pour saluer les pèlerins. La Basilique était large ouverte pour les recevoir : Le R. P. Barolet fit les annonces, le R. P. Hoyois donna le sermon suivi de la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Puis on entendit les confessions jusqu'à 10 hrs du soir.

La première messe eut lieu à 5 hrs du matin, et la Grand'Messe à 7 hrs. Elle fut chantée par le Rév. M. Beudet, curé de Grand'Mère, assisté de Mr Janelle et de Mr Boulay. L'Orgue de la Basilique accompagnait la messe bordelaise exécutée d'une manière magistrale. C'était beau et édifiant de voir tous ces pèlerins, prier aux pieds de la Bonne sainte Anne ; c'était plus touchant encore d'assister à la communion générale. Une heure avant le départ, eut lieu la bénédic-

tion des objets de piété, le grand sermon, le Salut et la vénération de la Relique de la Bonne sainte Anne. C'est à regret que les pieux pèlerins quittèrent le doux Sanctuaire, où sainte Anne leur avait sans doute distribué les prémices de ses faveurs.



La Bonne sainte Anne au Congo. — Le R. P. J. Billiau, ancien économiste de Sainte-Anne de Beaupré, premier supérieur de la mission congolaise, se propose d'ériger sur le sol africain une chapelle à la Bonne sainte Anne. Le pieux missionnaire tient pour certain que la Grande Sainte, qui opère tant de conversions dans l'Amérique du Nord, amènera en foule à Dieu et à l'Eglise les Nègres encore infidèles, qui peuplent l'Etat Indépendant du Congo Belge. La Providence, en choisissant un Missionnaire qui a résidé au Canada, semble avoir pour but de propager partout le culte de la Bonne sainte Anne.

Mr Mathias Zens, l'artiste belge qui a fait la belle statue de sainte Anne de Beaupré, fait présent d'une statue semblable à la mission du Congo. Puisse la Thaumaturge du Canada devenir la Thaumaturge de l'Afrique! Puisse-t-elle, en voyant s'accroître la piété et la confiance de ses enfants, multiplier aussi partout ses célestes faveurs et ses bénédictions de choix!

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

### Dieu derrière le prêtre.

Donoso Cortès, ambassadeur d'Espagne à Paris, se montrait fort assidu pour entendre la parole de Dieu dans la pauvre église du village où il habitait pendant l'été, et où il se trouvait presque seul. Comme ses amis s'en étonnaient, ne pouvant comprendre qu'un homme d'un tel génie pût s'intéresser à ce qu'ils appelaient une voix rude, grossière et publiquement moins grande que la sienne, la foi de l'ambassadeur lui inspira cette belle réponse: « Quand le prêtre parle je vois Dieu derrière lui. »



« Nous devons beaucoup aimer les pèlerinages, nous souvenant que nous sommes tous pèlerins sur la terre. » (Paroles de Pie IX.)

## Album de Sainte Anne

### LA DÉVOTION À SAINTE ANNE AU CANADA

#### XI. — Les Confrères menuisiers à l'œuvre

**C**ONSTRUIRE un tabernacle, ériger un autel, était jadis regardé par les menuisiers comme le chef-d'œuvre de leur corporation. C'était souvent la composition que les compagnons devaient présenter pour passer maîtres dans le métier. Loin d'en faire une œuvre servile et mercenaire, l'ouvrier y appliquait au contraire, jusque dans les plus petits détails, toutes les ressources de son art et les inventions de son génie. Rien de ce qui pouvait la rendre plus digne de ses hautes destinées n'était négligé. Pour lui-même, il savait bien se contenter d'un mobilier souvent fort sommaire ; mais s'agissait-il du culte divin, il voulait que tout fût riche et beau. Heureux temps où la foi inspirait ainsi toutes les œuvres !

Tel était à coup sûr l'esprit de la confrérie de Québec. Aussi, conceit-on facilement qu'il tardait aux menuisiers de se mettre à l'œuvre pour l'ornementation de leur chapelle. Mais, entravés par la difficulté des temps, ils durent attendre trois longues années avant de le faire, les murs de la chapelle restant tout le temps sans décorations ; les tableaux, sans cadres ; l'autel lui-même, sans autres garnitures que celles fournies par la piété des fidèles. Jean Levasseur, toujours si dévoué à son œuvre, en souffrait peut-être plus que tout autre, parce qu'il y voyait une brèche faite à l'honneur de sa corporation. Aussi s'empressa-t-il d'y remédier à la première occasion favorable.

Tous les confrères sont convoqués en assemblée à cet effet. On délibère ; chacun exprime son opinion et apporte les lumières de son expérience ; et, finalement, il est résolu, qu'« attendu le peu d'ornements que la dite chapelle de sainte Anne a de présent, de faire faire un retable contenant dix-neuf pieds, ou environ, de hauteur, et la largeur convenable en sa propor-

« tion » (1). Ce retable, garni de colonnes et de sculptures, est destiné à recevoir les deux tableaux de sainte Anne et du très saint Rosaire. On en trace aussitôt les grandes lignes, mais l'entreprise doit être mise au concours et n'être accordée qu'à « celui qui fera la meilleure composition, » au jugement du doyen et du maître en charge. Jean Lemelin fut cet heureux compétiteur, et l'entreprise lui fut confiée, le 16 août 1660,

PAR DEVANT GUILLAUME AUDOUART, secrétaire du Conseil établi par le roi à Québec, notaire en la Nouvelle-France, et témoins soussignés, furent présents en leur personne Jean Levasseur, maître menuisier à Paris, doyen de la confrérie de Sainte Anne érigée dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec, et Pierre Biron, Pierre Levasseur, à présent maîtres confrères de la dite confrérie, Raymond Pagé dit Quercy, Pierre Miville, Guillaume Loyer, anciens maîtres de la dite confrérie, lesquels, et après qu'il a été délibéré, ont résolu :

Qu'attendu le peu d'ornements que la dite chapelle de Sainte Anne a de présent, de faire faire un retable contenant dix-neuf pieds, ou environ, de hauteur, et la largeur convenable en sa proportion ; et, en icelui retable, aura deux colonnes garnies et enrichies de leurs ornements entiers et deux cadres, dont l'un sera pour placer le tableau de sainte Anne, et icelui qui sera en haut sera pour placer le tableau du Rosaire garni d'une pente de fruitier entre le cadre et la colonne de chaque côté ; le tout, conformément au dessin qui a été signé de la part des susdits nommés ci-dessus.

Et pour cet effet, après qu'il a été fait assemblée des dits surnommés, étant et ayant été en charge, et d'autres aussi pour ce assemblés, la matière mise en délibération a été jugée raisonnable, tant par les dits maîtres étant de présent en charge qu'anciens et modernes, lesquels, tous unanimement, ont dit et déclaré en la présence de moi, notaire, et les dits témoins soussignés, qu'ils consentaient et demeureraient d'accord, qu'icelui retable fût fait pour la décoration de la dite chapelle de Sainte Anne à la diligence du doyen et maître de confrérie à présent en charge, entre les personnes qu'ils admettront et [par celui] qui fera la meilleure composition, pour le prix et clause de condition que les dits doyen et maître étant de présent en charge trouveront à propos.

Et, après que la dite chose a été proposée à divers particuliers, s'est présenté Jean Lemelin, maître menuisier, lequel, après esquelles propositions qui lui ont été faites des choses ci-dessus, a dit et déclaré qu'il entreprendrait de faire le dit retable, aux charges ci-dessus, moyennant le prix et somme de quatre cents livres tournois que les dits doyen et maître de confrérie de présent étant en charge ont promis et promettent faire payer au dit Lemelin, entrepreneur, sur les dits deniers et effets appartenant à la dite confrérie ; et, en cas de non paiement fait pendant qu'ils sont en charge, les dits maîtres promettent et obligent faire payer le dit Lemelin, entrepreneur, par leurs successeurs.

Et, attendu que la dite [confrérie] n'est pas fournie entièrement du dit paiement de la dite somme de quatre cents livres, les dits doyen et maître de confrérie de présent en charge, et du consentement des anciens maîtres de confrérie et modernes,

pour la somme de quatre cents livres tournois, sans compter le « bois nécessaire. » On lui accordait dix mois pour faire et parfaire son ouvrage.

L'entreprise est donnée ; mais tout ne finit pas là pour les maîtres confrères : ils doivent maintenant se mettre à l'œuvre pour collecter les quatre cents livres demandées, car la confrérie, laissée à elle-même, ne saurait y « satisfaire de long-

se sont obligés de payer au dit Lemelin, pour et à son acquit, au nommé Nicolas Gaudry dit Bourbonnière, la somme de trois cents livres tournois dont il lui est redevable et dont les dits doyen et maître seront obligés lui en fournir bonne et valable quittance et décharge de la somme de trois cents livres, icelle étant payable au quinzième d'août mil six cent soixante et un ; et pour le restant montant à la somme de cent livres tournois, les dits surnommés s'obligent le payer au dit Lemelin toutes et quantes fois qu'icelui le requerra.

S'oblige, le dit entrepreneur, rendre icelui retable fait et parfait dans le jour et fête de la Pentecôte prochaine avenant en l'année que l'on comptera mil six cent soixante et un ; sera tenu le dit entrepreneur icelui poser à l'autel de la dite chapelle Sainte Anne ; moyennant quoi, les dits doyen et maître tant présents qu'autres et modernes seront obligés lui fournir le bois nécessaire pour faire le dit retable.

Car, ainsi il a été arrêté et convenu en l'assemblée tenue en la chapelle de Sainte Anne, les dits doyen et maître de confrérie étant de présent en charge [ainsi que ceux] anciens et modernes prenant et agréant le dit traité, après que lecture en a été faite en la dite assemblée, et ont signé à la minute des présentes, promettant &c., renonçant &c.,

Fait et passé à Québec, en l'étude du notaire soussigné, le seizième jour d'août mil six cent soixante, en présence de Jacques Chouard et Noël Morin, témoins, qui ont signé à la minute avec les parties.

ET ADVENANT le vingt-huitième juillet mil six cent soixante-trois, est comparu par devant moi, secrétaire en la Nouvelle-France, et témoins soussignés, François Lemelin, dénommé en l'autre part, lequel a reconnu et confessé avoir eu et reçu des sieurs doyen et maître confrère en la confrérie de Madame Sainte Anne érigée dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec, la somme de quatre cents livres tournois, dont et de laquelle somme le dit Lemelin s'est tenu pour content, et acquitte et quitte les dits doye et maître d'icelle confrérie et tous autres.

Fait à Québec, en l'étude du notaire susdit soussigné, l'an mil six cent soixante-trois, les jour et an que dessus, en présence de François Cantin et Jean Bourdon de Neuville, témoins, qui ont signé à la minute des présents avec le dit Lemelin et Audouart, notaire.

Collationné sur l'original par moi, notaire royal dans la Prévoté de Québec, le neuvième jour de mai MDC quatre-vingt, comme ayant acheté les minutes et pratique de Mtre Guillaume Audouart ci-devant notaire du dit lieu, comme il appert par sa démission.

Signé : DUQUET.

( Archives de N.-D. de Québec. )



temps.» (1) A défaut d'encaisse, reste encore la charité toujours si accessible des fidèles, mais si souvent mise à contribution ; toutefois, c'est sur elle que l'on fonde ses espérances. Les deux maîtres confrères, Pierre Biron et Pierre Levasseur, se mettent donc hardiment en route, parcourant la ville et les campagnes, munis d'un bon billet de recommandation qui n'est autre que l'acquiescement de Mgr de Laval à leur supplique. Grâce à cette précaution, ils sont reçus partout à bras ouverts et une quête abondante leur permet bientôt d'exonérer la confrérie de toutes redevances.

Les menuisiers ont droit désormais d'être fiers de leur chapelle : les décorations sont dignes ; l'autel est riche et bien garni ; le retable, élégant et parfaitement réussi. Mais c'est surtout le tableau de sainte Anne qui attire les regards et concentre l'attention. Placé entre le tabernacle et l'image du très saint Rosaire, il rappelle à tous, la puissance et la grandeur de celle qu'il représente. Une patronne, une mère qui trône entre Jésus, l'auteur de tout bien, et Marie, le canal de toute grâce, quelle autorité ! quelle puissance ! et, partant, quelle confiance n'inspire-t-elle pas !

Aussi bien, ce tableau méritait-il déjà toute la vénération de la population québécoise. Contemporain de la colonie dès son début, il a été témoin de toutes ses luttes pour l'existence ; heureusement échappé au feu qui a détruit Notre-Dame de

(1) MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE PÉTRÉE, VICAIRE APOSTOLIQUE EN TOUTE L'ÉTENDUE DE LA NOUVELLE-FRANCE ET PAYS ADJACENTS.

SUPPLIE HUMBLEMENT les Directeurs de la Confrérie de Madame Sainte Anne érigée en l'église Notre-Dame de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie de Québec, disant que, dans l'entreprise d'un retable qui se fait en l'autel de la chapelle d'icelle confrérie et de celle du saint Rosaire, pour l'embellissement et parure d'icelle, et comme les quêtes qui se font pour l'entretien de la dite confrérie sont si petites et de si peu de valeur, il leur serait impossible de pouvoir satisfaire de longtemps au paiement de la somme de quatre cents livres, sans y comprendre le bois qu'il convient fournir pour l'ouvrage entier du dit retable ;

Sachant qu'il y a plusieurs personnes demeurant tant au dit Québec que autres lieux des environs qui sont des dites confréries du saint Rosaire et de sainte Anne, et autres personnes pieuses qui pourraient contribuer de leur charité pour le paiement de la dite somme et parachèvement du dit ouvrage ;

Il vous plaise, mon dit Seigneur, permettre aux suppliants d'aller quêter aux susdits lieux pour recevoir les dites charités.

BIRON, PIERRE VASSEUR

(Archives de l'archevêché de Québec)

Recouvrance (1), il a remis la joie et l'espérance au cœur des fidèles consternés par ce désastre ; installé pendant dix-sept ans dans la maison des Cent Associés servant de chapelle provisoire (2), il a soutenu leur courage durant ces années de sang et de carnage ; intronisé enfin dans la nouvelle église, il a été de toutes les solennités, lugubres ou joyeuses.

C'est donc toute une relique du passé que ce tableau. Aussi, avec quelle piété se lègue-t-on l'honneur et le soin de le préserver contre tout accident. Trop exposé, durant le siège de 1759, aux bombes et aux obus qui devaient en effet ruiner la cathédrale de Québec, on s'empresse de le soustraire à ce danger. Mais le Séminaire, où l'on avait pourtant transporté tous les autres effets de la confrérie (3), n'est pas encore un lieu assez sûr, croit-on, pour y déposer pareil trésor, et c'est aux soins des Sœurs de l'Hôtel-Dieu qu'on le confie (4). Placé dans la chambre occupée par la mère Louise-Thérèse des Meloises de la Sainte Vierge, qui allait rendre sa belle âme au milieu des horreurs du siège, il réjouit une dernière fois les yeux mourants de cette « femme forte. « La riche héritière des Davennes des Meloises, « qui avait été élevée dans l'or et dans la soie, expira sur un pauvre grabat, sans que ses sœurs, réduites à la dernière pauvreté, eussent même la consolation de pouvoir lui procurer les remèdes et les aliments qu'auraient exigés sa maladie (5) ; » mais, elle du moins, avait la consolation de mourir sous les regards maternels de sainte Anne. Quel gage assuré de prédestination ! Puissions-nous jouir du même bonheur à l'heure suprême !

P. GIRARD, C. SS. R.

(1) « Un tableau de cuivre de Notre-Dame et sainte Anne. » Inventaire général des biens meubles appartenant à la paroisse de Notre-Dame de Recouvrance de Québec, 1640. (*Archives de N.-D. de Québec.* »

(2) Inventaire des meubles, ustensiles et ornements de l'église paroissiale de Québec, l'an 1653, fait sur l'original du P. Poncet, et confronté et vérifié, Madame Dupont entrant à la maison, au mois de septembre de la même année 1653, et revu en 1659. (*Ibidem*)

(3) « Confrérie de sainte Anne : — Une niche ou balcon doré et sculpté pour la dite confrérie. — Une statue dorée de sainte Anne à laquelle est jointe une petite statue de la Sainte Vierge, etc » Inventaire des vases sacrés, ornements, linges et meubles appartenant à la fabrique de l'Eglise paroissiale de Québec, actuellement déposés en la chapelle du Séminaire servant de paroisse et [en la] chambre du dit Séminaire servant de Presbytère. (*Archives de N.-D. de Québec*)

(4) « Le tableau de sainte Anne. Il est à l'Hôtel-Dieu dans la chambre occupée par Melle Desmeloyes. » (*Ibidem.*)

(5) Casgrain : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 451.

## Patrons des Paroisses

### SAINT GABRIEL

**L**a plu à Dieu de « choisir saint Gabriel pour annoncer le mystère de son Incarnation (1) » : C'est dire qu'il a été le confident du plus grand secret du Très-Haut, l'ambassadeur de la plus importante négociation du monde, le révélateur des sublimes desseins d'amour de la Sainte Trinité sur notre race coupable. Aussi emprunte-t-il son nom au Christ lui-même : il s'appelle Gabriel, c'est-à-dire, *force de Dieu*, parce qu'il annonce le Christ, la force de Dieu qui a renversé le monde païen et triomphé du péché, de la mort et de l'enfer.

Nos Saints Livres nous montrent d'abord saint Gabriel comme l'interprète des visions de Daniel concernant le Messie.

Son imposante majesté jette le prophète dans l'épouvante.

« J'étais, dit-il, (Dan. x, 5-19) près du grand fleuve du Tigre, et levant les yeux, je vis tout-à-coup un homme qui était vêtu de lin, dont les reins étaient ceints d'une ceinture d'or très pur. Son corps ressemblait à la pierre de chrysolithe, son visage brillait comme les éclairs, et ses yeux paraissaient une lampe ardente ; et le son de sa voix était comme le bruit d'une multitude d'hommes. »

« Moi, Daniel, je vis seul cette vision : et ceux qui étaient avec moi ne la virent point ; mais ils furent saisis d'épouvante et ils s'enfuirent dans des lieux obscurs. Quant à moi, la vigueur de mon corps m'abandonna, je tombai en faiblesse et restai couché sur le visage dans une extrême frayeur. Alors une main me toucha et me fit lever, et une voix me dit : « Daniel, ne craignez point ; car dès le premier jour de votre pénitence . . . vos paroles ont été écoutées, et vos prières m'ont fait venir ici . . . Je suis venu pour vous apprendre ce qui doit arriver à votre peuple aux derniers jours. » Lorsqu'il me disait ces paroles, je

(1) *Oraison de l'office de Saint Gabriel*, 18 Mars, pro aliq. locis.



L'ANNONCIATION

par ISRAEL VAN MECKEN

baissais la tête et je demeurais dans le silence... Mais Gabriel me toucha les lèvres et je parlai et je dis à celui qui se tenait debout devant moi : « Mon Seigneur, lorsque je vous ai vu, tout ce qu'il y a en moi de nerfs et de jointures s'est relâché, et il ne m'est resté aucune force. Et comment le serviteur de mon Seigneur pourra-t-il parler avec mon Seigneur ? Je perds même la respiration. » Celui que je voyais sous la figure d'un homme me toucha de nouveau, me fortifia et me dit : « Ne craignez point, Daniel, homme de désirs ; la paix soit avec vous : reprenez vigueur et soyez ferme. » Comme il parlait, je me trouvai plein de force, et je lui dis : « Parlez, mon Seigneur, parce que vous m'avez fortifié. »

Impossible de rapporter toutes les révélations de Gabriel à Daniel : elles remplissent presque tout le livre du prophète.

Sous des figures différentes, (Dan. ch. VII-XII) l'archange fait passer sous les yeux du voyant les quatre grands empires, le babylonien, le perse, le grec et le romain, qui doivent successivement remuer le monde pour aplanir les voies aux hérauts de l'Évangile et faire place à l'empire universel du Fils de l'homme dont *la puissance ne passera pas à un autre.*

Quand viendra ce Fils de l'homme, ce Messie tant désiré, et comment il accomplira la rédemption du genre humain, Gabriel le découvre à Daniel avec la dernière précision (Dan. IX, 21-27). Pendant que le prophète exilé est occupé de la captivité de son peuple dans Babylone et fait des vœux pour la délivrance de ses frères, il est tout-à-coup élevé par l'ange à des mystères plus hauts. Au lieu des septante années prédites par Jérémie, comme dit Bossuet (1) résumant Daniel, il voit *septante semaines*, à commencer depuis l'ordonnance donnée par Artaxercès Longue-Main la vingtième année de son règne, pour rebâtir la ville de Jérusalem. Là est marquée en termes précis, sur la fin de ces semaines, *la rémission des péchés, le règne éternel de la justice, l'entier accomplissement des prophéties et l'onction du Saint des saints.* Le Christ doit paraître comme *conducteur* du peuple *après soixante-neuf semaines.* Après soixante-neuf semaines, car l'ange le répète, *le Christ doit être mis à mort.* Au milieu

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, part. II, ch. IX.

de la soixante-dixième semaine, le Christ sera immolé, *l'alliance sera confirmée, les sacrifices de la loi seront abolis. Après cette mort du Christ et l'abolition des sacrifices*, on ne voit plus qu'horreur et confusion : on voit *la ruine de la Cité Sainte et du Sanctuaire* ; un peuple (1) et un capitaine (2) qui vient pour tout perdre ; *l'abomination dans le Temple* ; *la dernière et irrémédiable désolation* du peuple ingrat envers son Sauveur.

Ces semaines, réduites en semaines d'années, selon l'usage de l'Écriture, font 490 ans et nous mènent précisément à cette semaine pleine de mystères, où Jésus-Christ immolé met fin par sa mort aux sacrifices de la Loi et en accomplit les figures. Bientôt la ruine totale du peuple décide vient donner à cette lumineuse prophétie un commentaire plus lumineux encore et à l'Église de Jésus une marque éclatante de divinité.

Le Nouveau Testament (Luc I, 5-38) nous apprend que saint Gabriel fut chargé de deux ambassades encore plus glorieuses : la première auprès de saint Zacharie pour lui annoncer la naissance du saint Précurseur du Messie ; la deuxième auprès de la Très Sainte Vierge pour l'engager à accepter de devenir la Mère du Fils de Dieu.

Aux jours d'Hérode, dit saint Luc, vivaient un saint prêtre, nommé Zacharie et sa pieuse femme, appelée Elisabeth. Malgré leur vie irrépréhensible et leurs instantes supplications, leur foyer restait désert. Un soir, Zacharie, revêtu des ornements sacerdotaux se dirigea vers le sanctuaire. Quatre lévites soulevèrent les coins du rideau qui en fermait l'entrée et il s'avança seul jusqu'à l'autel, des parfums pour y brûler l'encens, pendant qu'au dehors la multitude faisait aussi monter vers Dieu l'encens de la prière.

Tout-à-coup le vieux prêtre leva la tête et, à droite de l'autel d'or, aperçut un ange du Seigneur : une sorte de terreur s'empara de lui. Le messager céleste le remarqua et lui dit : « Ne craignez pas, Zacharie. Votre prière est exaucée. Votre épouse vous donnera un fils que vous nommerez Jean. Il sera votre joie et votre allégresse et plusieurs se réjouiront en sa naissance. Car il sera grand devant Dieu : il ne boira ni vin :

(1) *Le peuple romain.*(2) *Titus.*

ni aucune boisson fermentée ; il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère, il convertira beaucoup d'enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu. Animé de l'esprit et de la vertu d'Elie, il précèdera le Messie qui doit venir et préparera au Seigneur un peuple parfait. »

Zacharie ne pouvait croire à tant de bonheur ; il eut un doute ; « Je suis vieux, dit-il, et mon épouse est aussi sur le déclin de l'âge : à quel signe reconnaîtrai-je la vérité de vos paroles ? »

« Apprenez, reprit l'ange de Dieu, que je suis Gabriel, l'un des sept esprits qui se tiennent debout devant le trône de Dieu. C'est le Seigneur qui m'a envoyé vous annoncer ces choses. Parce que vous n'avez pas cru à mes paroles, vous serez muet, sans pouvoir articuler un mot jusqu'à ce que ma prophétie soit accomplie. »

Toutes les paroles de saint Gabriel se réalisèrent : Jean-Baptiste naquit, le vieux prêtre recouvra la parole, et, ému de reconnaissance, il entonna son sublime cantique, le *Benedictus*, à la gloire du Messie et du saint Précurseur.

La suprême gloire de saint Gabriel, c'est d'avoir été le messager de Dieu auprès de la Sainte Vierge dans la grande affaire de l'Incarnation du Verbe. Cette Vierge bénie, agenouillée dans son humble demeure, au milieu du silence de la nuit, soupirait après la venue du Messie, quand tout-à-coup elle voit apparaître devant elle Gabriel, l'ange de Dieu. L'ange lui dit : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre les femmes. » Voyant que ces paroles la troublaient profondément, l'ange ajoute : « Ne craignez pas, Marie, vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand. On l'appellera le Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père ; il règnera dans la maison de Jacob pour toujours ; son règne sera sans fin. » La Vierge comprit que l'ange lui proposait de devenir la mère du Sauveur attendu, et réfléchissant à son vœu de virginité, elle demanda simplement : « Comment cela se pourra-t-il faire ? Car, je ne connais pas d'homme. » Le messager divin lui répondit : « L'Esprit-Saint surviendra en vous ; la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; aussi le Saint qui

naîtra de vous sera-t-il appelé Fils de Dieu. Car rien n'est impossible à Dieu.» La Vierge immaculée s'écria : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.» L'ange s'éloigna et le *Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous.*

Telles sont les apparitions de saint Gabriel que rapportent nos Saints Livres. Toujours ce céleste envoyé du Roi des rois nous apparaît uniquement occupé des mystères du Rédempteur. Nous aussi, chers lecteurs, nous ne sommes envoyés ici-bas que pour nous occuper de ces grands mystères, et y participer. Comment le faisons-nous ? Que de gens ont lu la vie de tous les suppliciés, et n'ont jamais pensé à lire la vie de ce divin Crucifié qui a été condamné pour leurs crimes, ou plutôt que son amour pour eux a seul conduit au gibet. Apprenons de saint Gabriel à nous intéresser à des mystères d'amour qui se sont opérés pour nous et non pour lui. Comme lui, mettons tout notre bonheur et toute notre gloire à connaître, à aimer et à servir Jésus et Marie, à bénir et à louer leur beauté, à briguer leur faveur et à convoiter leur éternelle société.

Pour honorer saint Gabriel, l'ange gardien de Marie, selon Suarez, rappelons-nous que c'est de lui qu'il s'agit dans l'Angelus que nous récitons le matin, le midi et le soir ; disons cette prière avec un cœur tout embaumé de reconnaissance et de dévotion au souvenir des ineffables mystères qu'il a annoncés à la Vierge Immaculée, et tâchons de saluer la glorieuse Mère de Dieu avec la respectueuse admiration que lui porta le saint Archange, quand il lui dit de la part du Seigneur : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

A. GUILLOT, C. SS. R.

---

Sainte Thérèse disait qu'elle avait souvent vu les âmes généreuses, faire plus de progrès en quelques jours dans les voies de la perfection ; que d'autres, moins ferventes, en plusieurs années.



«Ayez le courage de mettre en pratique ce que vous faites profession de croire, et vous aurez la véritable foi.» (Saint Augustin.)



## PIEUX SOUVENIRS



LE RÉV. PÈRE CLET STAFFORD

### Prémices des Antilles.

**S**AINTE Jean, dans une vision prophétique, a vu au ciel une multitude innombrable d'élus de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation : cette céleste phalange ne doit-elle pas son bonheur et sa gloire aux missions catholiques ? Les Souverains Pontifes ont envoyé des apôtres dans tous les pays du monde, et se sont réjouis à la vue de leur dévouement et de leurs succès. L'Afrique est de nos jours un champ nouveau où s'exerce le zèle de plusieurs Ordres religieux : une part du travail est échue en partage à la Congrégation du Très Saint Rédempteur, et Matadi, l'une des places principales du Congo belge, est la résidence des fils de saint Alphonse. Là ils peuvent évangéliser les nègres africains, encore infidèles et idolâtres. Mais ces nègres africains ne sont pas des étrangers pour les Rédemptoristes : car, depuis 1858, la mission des Antilles, composée en

grande partie de noirs d'Afrique, leur a été assignée par le Pape Pie IX, de sainte mémoire. Ils y possèdent actuellement trois communautés, savoir : deux dans l'île Sainte-Croix et une dans l'île Saint-Thomas.

Le R. P. Clet Stafford, dont nous rappelons le souvenir, naquit le 26 avril 1865, à l'île Sainte-Croix, la capitale des possessions danoises aux Antilles. Cette île a une population de 18,000 habitants, et, avec ses orangers, ses palmiers, ses riches plantations de sucre elle est si belle et si fertile que la renommée l'a appelée le *Jardin des Antilles*. Les catholiques y ont deux églises paroissiales : la première est dédiée à Marie Immaculée, dans la ville de Christiansted ; la deuxième est dédiée à saint Patrice, dans la ville de Frederiksted. Il y a en outre à Christiansted une vaste chapelle, récemment consacrée à la Bonne sainte Anne, par le R. P. Schelfhaut, ancien curé de Sainte-Anne de Montréal, en *ex-voto* pour avoir échappé à un naufrage.

La famille Stafford appartient à l'église Saint-Patrice. C'est dans cette église, alors desservie par le Rév. M. Naughten, évêque actuel de Roseau, que Clet fut régénéré dans les eaux du baptême. C'est là qu'il apprit à connaître les amabilités de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le divin prisonnier de nos tabernacles. C'est là que son cœur fut épris d'un amour incomparable pour la Reine du ciel, la Mère de Jésus et notre Mère. C'est là que le glorieux saint Joseph semble l'avoir investi du manteau de la sagesse et de la modestie. C'est là que le tableau de la Bonne sainte Anne, placé dans l'église par les Pères Rédemptoristes, lui inspira cette confiance qui ne devait jamais se démentir. Clet trouvait donc ses délices dans cette église et, animé de l'esprit de prière, il faisait des progrès rapides dans la science et dans la vertu. Ses pieux parents ayant remarqué son goût prononcé pour l'étude, l'envoyèrent étudier au collège de l'île Saint-Thomas, sous la direction des Rédemptoristes. Clet fut bientôt un des meilleurs élèves du collège, à tel point qu'il fut jugé capable et digne d'entreprendre des études supérieures. L'esprit-Saint d'ailleurs avait déjà parlé à ce jeune cœur, et lui avait fait goûter le bonheur qu'on trouve au service de Dieu. Ce cœur ardent se laissa enchaîner par les liens d'or

de la charité et, à peine à son dix-septième printemps, Clet sollicita vivement son admission dans la Congrégation du Très Saint Rédempteur. Il voulut être tout à Dieu et au salut des âmes ! Il était le premier de l'île Sainte-Croix qui allait monter à la dignité du sacerdoce.

Mais qu'en disaient ses parents ? Son père, Irlandais de naissance, autrefois à la tête d'une riche plantation de sucre, avait été victime d'une révolution des nègres contre les blancs ou les Européens, révolution dans laquelle plusieurs avaient péri et où pour sa part il avait perdu presque tous ses biens. Depuis lors, frappé dans sa fortune comme Job et Tobie, il imitait ces saints personnages dans leur résignation. Sa bonne mère était aussi un modèle de patience, surtout quand son mari était devenu paralysé, incapable de travailler et que leur fille aînée était presque aveugle : c'est alors pourtant que les deux époux comptaient sur Clet. Jugez de leur surprise quand celui-ci leur annonça son départ pour le noviciat ! Mais la surprise fit bientôt place à la joie, et Monsieur Stafford dit à son fils : « Oui, mon enfant, pars pour l'Europe ; donne-toi au bon Dieu ! Tu prieras pour ton vieux père, pour ta mère et tes sœurs ! Et quand tu seras prêtre, tu reviendras ici !... Oh ! quel bonheur pour moi d'avoir un tel fils ! Je lui devrai mon salut éternel !... » Ainsi parlait ce bon père en pleurant de tendresse et d'émotion.

Quelle admirable générosité, quel noble esprit de sacrifice dignes d'être imités par les parents dont les enfants veulent se consacrer au Seigneur ! « Que de parents, dit saint Alphonse, nous verrons dans la vallée de Josaphat condamnés pour s'être opposés à la vocation de leurs enfants ! » Quant à Clet, il peut servir d'exemple aux jeunes gens que Dieu appelle à le servir de plus près. Voilà que sans hésiter il quitte le climat brûlant des tropiques pour se rendre dans un pays lointain, différent du sien, non seulement pour le climat, mais aussi pour la langue, les coutumes et les mœurs. Dieu donna à ce jeune Tobie un autre Raphaël comme compagnon de voyage. Il partit en compagnie du R. P. Godts, de notre maison de Saint-Thomas, et nos deux voyageurs arrivèrent sains et saufs en Belgique. C'est là que le R. P. Stafford devait passer environ quinze ans

avant de revoir comme missionnaire son île natale. C'est là qu'il devait se former à la vie religieuse et à la vie apostolique. Les deux jours marquants de sa vie furent le 24 mai 1883, jour où il fut admis à la profession religieuse et le 4 octobre 1892, où il fut ordonné prêtre. Pendant le cours de ses études il avait acquis des sciences solides et il put dans la suite se rendre utile comme professeur de quatrième latine au jувénat, puis comme missionnaire en notre maison de Tournai. La carrière apostolique lui souriait : il avait prêché avec succès une retraite au Collège Saint-Louis à Bruges et avait donné quelques missions dans le Hainaut. Cependant une hémorragie dangereuse vint arrêter l'élan du jeune missionnaire, il ne put récolter l'ample moisson qu'il rêvait. On eût dit que Dieu voulût se contenter de ses désirs. Généreux et joyeux en état de santé, le R. P. Stafford était doux et résigné dans l'épreuve de la souffrance. Bientôt il dut mettre bas les armes et, sur l'avis des médecins, il fut envoyé en Canada en notre maison de Sainte-Anne de Montréal. Là, toujours actif et zélé, notre malade se préparait à prêcher aux Irlandais de la paroisse, même il se proposait de venir prêcher aux pèlerinages anglais, à Sainte-Anne de Beaupré.

Que de fois il exprima la joie qu'il éprouvait de se trouver dans le sanctuaire même de sainte Anne, ce lieu de pèlerinage où tant de malades viennent implorer leur guérison : pour lui, il s'adressa aussi avec confiance à la grande Thaumaturge du Canada. Celle-ci lui obtint une grâce plus précieuse que la santé, celle de se préparer à faire une sainte mort. Il pria le médecin de ne pas le laisser dans l'illusion, mais de lui déclarer franchement son état : « Si je sais que je dois mourir, dit-il, je pourrai mieux me préparer. » C'est alors que le médecin lui fit connaître qu'il n'y avait plus que l'air du pays natal qui pût lui rendre la santé. Là-dessus le R. P. Stafford, en tout résigné à la volonté de Dieu et de ses supérieurs, fut attaché à notre maison de Frédériksted à l'île Sainte-Croix. Il s'y rendit. La parole de son père s'était réalisée : « Quand tu seras prêtre tu reviendras ici. » Hélas ! ce ne devait être que pour quelques jours : toutefois il fut heureux d'y constater, après une absence de 15 ans, l'état prospère de la religion catholique ; les améliora-

tions faites à l'église ; l'état florissant des confréries du Sacré-Cœur et de Notre-Dame du Perpétuel-Secours ; le beau et vaste couvent des Pères et l'amour et le respect dont ils sont l'objet de la part de leurs paroissiens. Réjoui à cette vue, il put prononcer son *Nunc dimittis* et s'écrier : « Seigneur, laissez votre serviteur mourir en paix parce que j'ai vu de mes yeux la beauté de votre maison et le progrès de votre Religion ! » Puis il offrit à Dieu le sacrifice de sa vie pour les Antilles et pour les Pères Rédemptoristes qui y exercent leur apostolat. Le R. P. Stafford n'était que dans la trente-deuxième année de son âge et la quinzième de sa vie religieuse, lorsque le 3 avril 1897, sa belle âme s'envola du *Jardin des Antilles* au jardin du Ciel.

La vie de ce premier Prêtre-Rédemptoriste, natif de l'île Sainte-Croix apprend aux jeunes gens à se donner à Dieu sans réserve, quand il lui plaît de les appeler au sacerdoce ou à la vie religieuse ; elle nous montre que la vie est courte et ne doit être qu'une préparation continuelle à la bienheureuse éternité.

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

La grande affaire de l'homme, c'est la vie, et la grande affaire dans la vie, c'est la mort.

Inscription lue sur une tombe !

Ici tout finit.

Ici tout commence.

Bienheureux le passant

S'il avance en pensant :

Tout passe !

Oh ! qu'elle est efficace

Contre la passion

Cette réflexion :

Tout passe

## NOS GRAVURES

**S**ainte Anne respectée par les flammes. — Nous publions en première page une image dont l'histoire est attestée par M. le Curé de Suncook, N. H., le Rév O. J. Desrosiers.

Cette gravure est la reproduction aussi exacte que possible d'une photographie trouvée, par M. Philias Lachance, dans les décombres de trois grands bâtiments de huit logis chacun, détruits par l'incendie du premier avril 1894. Travaillant à déblayer le terrain, neuf jours après, on retrouva intact la photographie de la Bonne sainte Anne, alors que l'album et tous les autres portraits avaient été réduits en cendres. Quant à celle de sainte Anne, il n'y avait de calciné que les bords du carton sur lequel elle était collée. Aussi, est-ce avec un religieux respect que M. Lachance conserve cette relique dans l'état où il l'a trouvée.

P. GIRARD, C. SS. R.

### \* Faveurs Signalées \*

#### UNE PERSONNE QUI S'ABONNE POUR LA VIE

**S**te-Hélène de Chester, 1898. — Après cinq ans de silence, gardé par obéissance, il m'est doux aujourd'hui de venir proclamer publiquement ma reconnaissance envers la Bonne sainte Anne pour la guérison vraiment extraordinaire qu'elle m'a obtenue. Voici comment :

Vers le commencement du mois de mai de l'année 1893, je tombai dangereusement malade d'une toux qui me nuisit au point que le médecin finit par me déclarer perdue. J'avais déjà fait, cependant, bien des prières et à la sainte Vierge et à sainte Anne. Finalement, je promis à cette dernière, d'aller en pèlerinage à son Sanctuaire vénéré, et de publier le fait à sa gloire dans les *Annales*, si elle m'ob-

tenait ma guérison. J'allai en pèlerinage, et j'y ressentis du mieux. Mais à mon retour le mal recommença. Il empira si fort qu'il me fallut tout de bon songer à me préparer à la mort, et je reçus les derniers Sacrements.

Cependant je n'étais pas résignée à mourir ; je conservais dans mon cœur un secret espoir de guérison. Je continuai à prier la Bonne sainte Anne, qui s'appelle à si juste titre « la Mère des affligés. » Je lui promis de faire un second pèlerinage l'année suivante, si j'étais encore de ce monde.

Je dois dire que la Bonne sainte Anne s'est rendue à mes supplications. Grâce à elle, je suis encore en vie aujourd'hui. Je suis hors de danger depuis longtemps et je m'occupe des travaux du ménage.

En reconnaissance pour une si grande faveur de la part de sainte Anne, *j'ai promis que je recevrais ses Annales toute ma vie.*

Je dois remercier aussi ma céleste Bienfaitrice pour avoir guéri mon mari dans une sérieuse maladie.

O Bonne sainte Anne, non jamais je ne vous oublierai !

Dame D. GRENIER, abonnée.



#### GUÉRISON A SAINTE ANNE

**L**E 20 juillet 1898, arrivait à sainte Anne, un homme de Cornwall, Ont. Il était sourd-muet et, pour comble de malheur, paralysé. Depuis trois ans, il ne pouvait se traîner qu'à l'aide de béquilles.

Sa confiance en sainte Anne, la grande Thaumaturge du Canada, ne fut pas trompée. Un Père s'occupa de ce pauvre homme d'une manière spéciale. Il lui fit, plusieurs fois, vénérer la sainte Relique. A chaque fois, la paralysie paraissait diminuer. Ce fut, à la fin, une guérison complète.

L'expression de joie jointe sur la figure du sourd-muet était indescriptible. Il ne lui manquait que la parole, et son bonheur eût été complet. Sans doute la Bonne sainte Anne ne tardera pas à compléter son ouvrage. En attendant, qu'elle soit déjà bénie pour le bien qu'elle a fait !



#### SAINTE ANNE, PLUS PUISSANTE QUE LES MÉDECINS

**L**ittleton, N. B. 19 mai 1898. — Il y a trois ans notre enfant eut le petit doigt enflé à tel point que nous dûmes consulter le médecin. Il nous dit de patienter, l'enfant n'étant âgé que d'un an, le mal disparaîtrait peu à peu. Nous suivîmes ce conseil, mais le mal, loin de disparaître, ne fit qu'augmenter au point de menacer la

main entière. Nous consultâmes de nouveau, mais les médecins déclarèrent le cas désespéré et l'amputation nécessaire.

Lors d'une visite que fit à notre paroisse Mgr de Manchester, j'allai le trouver. Il me conseilla de suivre l'avis des médecins, pu'sque c'était le seul moyen de sauver la main à l'enfant, et même le bras. On se décida d'aller à l'hôpital, croyant toujours finir par rencontrer quelque médecin plus savant capable de guérir le petit. Mais là encore on jugea l'amputation nécessaire. Elle eut lieu le 25 juin 1895. Nous espérons.

O douleur ! Voilà qu'au moins de septembre on s'aperçut que le mal reprenait dans la main. Nous écrivîmes immédiatement au médecin de l'hôpital, qui nous fit suivre différents traitements, mais sans résultat satisfaisant. On me dit que l'enfant allait perdre la main.

Alors, laissant tous les remèdes, nous nous jetâmes entre les mains de sainte Anne. Nous lui fîmes des neuvaines. Je promis une offrande en l'honneur du S.-C. de Jésus et la publication dans les *Annales*.

Gloire à la Mère des affligés ! Le mal a arrêté net. Il y a de cela deux ans, et la main de notre petit garçon est très bien.

Mde GEORGES HOULES, abonnée.



#### RECONNAISSANCE !

**S**aint-Albert, Alta, N. W. T., 15 juillet 1898. — Ayant plusieurs fois éprouvé la protection de la Bonne sainte Anne, je désire en faire connaître le récit par la voie des *Annales*.

Voici la première grâce que j'en ai reçue. — Par suite de revers de fortune, nous nous trouvions dans la triste nécessité de vendre notre terre, et l'on ne nous offrait qu'un prix véritablement ridicule... Je me recommandai à sainte Anne, la priant de nous envoyer un acheteur qui nous donnât un prix raisonnable. Le lendemain un inconnu se présentait, nous offrant un prix auquel nous n'aurions même jamais osé nous attendre.

Voici une autre faveur. — Un jour le feu prit à notre maison. Nous ne parvenions pas à le maîtriser et nous commençons déjà à sauver nos effets, lorsque je m'écriai tout à coup : Bonne sainte Anne, sauvez-nous ! Aussitôt les flammes diminuèrent, pour s'éteindre complètement après quelques minutes. Pour moi je ne puis douter que si sainte Anne n'était pas venue à notre secours, notre maison aurait été réduite en cendre.

Voici une troisième faveur, d'un autre genre, mais non moins précieuse. — Depuis longtemps l'intempérance avait chassé la paix de



notre foyer. Je m'adressais fréquemment à la Bonne sainte Anne, mais elle semblait rester sourde à ma voix. Un jour je la suppliai, avec plus de ferveur que de coutume, d'exaucer ma prière, et cela au prix de n'importe quel sacrifice. Le sacrifice fut bien pénible pour le cœur d'une mère : Je perdis trois enfants dans l'espace de quelques jours. — Mais, gloire à sainte Anne, j'ai été exaucée.

Tous les ans je vais la prier dans sa petite chapelle du *Lac Ste-Anne*, qui se trouve à quarante milles d'ici. Je lui demande la guérison d'une de mes enfants, atteinte, depuis plusieurs années, d'une bien douloureuse infirmité. J'ai confiance d'être encore exaucée par Celle que nous invoquons, avec tant de raison, sous le beau titre de « Mère des affligés. » M. G.



#### GUÉRISON D'UNE MALADIE DE DEUX ANS

AU pèlerinage de L'Islet, le 11 juillet 1858, s'était joint M. Gamache, malade depuis deux ans d'une affection douloureuse à l'estomac. Six docteurs différents l'avaient traité à Ashland, N. H., où il est établi avec sa femme et ses enfants. Tout avait été inutile. La Bonne sainte Anne elle-même, que le malade avait prié cependant avec ferveur, était restée sourde à ses prières.

Mais il savait que l'une des conditions souvent exigées par Dieu, pour l'obtention des grâces, est la persévérance à les demander. Il ne se rebuta pas, et songea à quel moyen il pourrait avoir recours pour forcer, en quelque sorte, sainte Anne, à lui rendre la santé.

Voici ce qu'il imagina. Il residait pour quelques semaines à Saint-Eugène, où il était descendu pour visiter son vieux père et sa vieille mère. Il se mit à se faire mendiant volontaire, allant de porte en porte demander humblement quelque aumône pour l'amour de Dieu et de sainte Anne. Lorsqu'il eut parcouru la paroisse de Saint-Eugène, il se présenta dans trois autres paroisses voisines, à savoir : Saint-Jean Port Joli, Saint-Aubert et L'Islet, accompagnant ses courses de prières ferventes, et se soumettant de bon cœur aux fatigues et aux humiliations d'une semblable occupation.

Le résultat fut plus que satisfaisant. Au moment où il achevait son tour dans la quatrième des paroisses qu'il s'était proposé de visiter, sa maladie disparut. Il ne lui en reste guère que le souvenir.

Tout reconnaissant pour une si grande grâce, notre heureux mendiant s'en vint à Sainte-Anne de Beupré déposer avec ses remerciements la somme de \$ 16.00, fruit de la quête qu'il avait faite. Il voulut s'abonner aux *Annales* et nous fit le récit de sa guérison en nous demandant de la publier.

Il s'en est retourné à Ashland, au sein de sa famille. Nous ne doutons pas qu'une guérison si extraordinaire ne fasse grande impression sur tous ceux qui le connaissent.



#### PERSÉVÉRANCE RÉCOMPENSÉE

**M**ONSIEUR Eugène Lacombe, paroissien de Saint-Thomas de Montmagny, a aujourd'hui 33 ans.

Il y a quatre ans, il avait une hernie qui résista à tous les efforts des médecins. Le docteur Thiberge, qui le soigna tout spécialement durant sa maladie, lui ordonna finalement de porter un bandage. L'ordre du docteur fut exécuté.

Cependant le malade faisait des prières ferventes à la Bonne sainte Anne pour obtenir que cette puissante et charitable Mère des malheureux vint à jeter sur lui un regard de compassion. Soutenu par une confiance inébranlable, il vint en pèlerinage jusqu'à deux et trois fois. L'an dernier il revint de nouveau, fit chanter une grand'messe à laquelle il assista et communia.

C'était plus qu'il n'en fallait pour toucher le cœur de sainte Anne. Le pieux pèlerin ne fut pas longtemps sans l'éprouver. *A peine rentré chez lui, il ôta son bandage, et depuis lors n'a plus dû le reprendre.*

Autrefois il ne pouvait pas faire le moindre ouvrage sans le porter. S'il venait, par accident, à le briser, force lui était de le remplacer aussitôt par un autre. Aujourd'hui il sait faire les ouvrages les plus fatigants sans la moindre difficulté.

L'heureux favorisé de sainte Anne ne cessera d'être reconnaissant envers sa céleste Bienfaitrice.



#### GUÉRISON D'UN ABCÈS

**M**ADAME Adélarde Guay, de Notre-Dame de Lévis, est venue à Sainte-Anne de Beauport lors du pèlerinage de sa paroisse, le 27 juillet dernier. Elle nous a demandé instamment, à cette occasion de vouloir bien publier le récit de sa guérison, arrivée dans les circonstances les plus extraordinaires, comme on va le voir

Cette personne, deux mois et demi avant l'époque du pèlerinage de sa paroisse, était tombée malade d'un abcès intérieur qui la fit beaucoup souffrir. Elle fut traitée par trois médecins bien connus, MM. les Docteurs LaBruyère, Roy, et Marois. Ce dernier spécialement s'occupa d'elle et tenta tous les moyens que lui suggérait son art. Il finit par se convaincre qu'une opération, seule, pouvait sauver sa cliente, et il la lui proposa.

Une opération ! Quelle triste perspective ! Sainte Anne n'était-elle pas assez puissante pour guérir n'importe quelle maladie sans qu'on eût besoin d'avoir recours à une opération ? Et pourtant, on avait déjà prié et prié beaucoup, on pria davantage encore. Toute la famille se joignit à la pauvre malade pour lancer vers sainte Anne les supplications les plus ardentes. Les promesses les plus généreuses furent faites, les sacrifices les plus difficiles promis. Mde Guay, la principale intéressée, fut aussi la plus généreuse. C'est ainsi qu'elle promit, si la Bonne Sainte voulait bien la sauver, de se priver de tout ce qui pourrait lui faire plaisir ! Pour mettre le sceau à toutes ces dévotions, il fut convenu que l'on se rendrait à Sainte-Anne l'avant-veille du jour où l'opération devait avoir lieu. C'était dans les premiers jours du mois. Or, deux heures avant de prendre les chars, la malade était guérie : à 5 heures du matin l'abcès crevait, et à 5½ il n'y avait plus rien ! Depuis lors, Mde Guay est debout.

Nous nous abstenons de tout commentaire. Mais nous rapporterons la parole du Docteur Marois, qui, comme nous l'avons dit, plus haut, a été son principal médecin durant sa maladie : « Sur vingt-cinq cas du même genre, on ne voit pas cela ! »



#### UNE HEUREUSE FAMILLE

**L**E 11 juillet, lors du pèlerinage de L'Islet, une pèlerine, Mde Kirouac, est venue nous prier d'insérer dans les *Annales* les grâces répandues par la Bonne sainte Anne sur sa famille.

Voici la première. Une de ses filles, Lætitia, était sourde lorsqu'elle fit sa première communion, il y a quatre ou cinq ans. On avait pourtant bien prié, mais rien n'avait fait. Enfin on s'avisa de promettre un pèlerinage, l'année même de la première communion de la petite Lætitia. C'était ce que la Bonne sainte Anne attendait. L'enfant entend clair depuis lors !

Une autre enfant de la même personne, Marie, courut, il y a quelques années, grand danger de perdre la vue. Elle avait alors sept ans seulement. Sans cependant recourir au médecin, la mère employa tous les remèdes que lui suggéra son expérience, mais ce fut sans succès. A la fin elle se décida à laisser les remèdes et à laisser tout entre les mains de sainte Anne, en la conjurant, par des prières ferventes, de ne pas permettre que son enfant fût sujette à une si triste infirmité. Tout danger disparut à l'instant !

Enfin Madamé Kirouac assure qu'elle-même a été l'objet des atten

tions de la Bonne sainte Anne. Car ayant eu une attaque d'apoplexie et de paralysie, elle a été délivrée de l'une et de l'autre par la puissance de la « Mère des affligés. »

Oh ! qu'elle est grande sainte Anne ! Oh ! qu'elle est bonne !



#### DE CHICOUTIMI

**A**U commencement du mois de décembre 1897, notre Révérende Mère était d'une faiblesse extrême, et nous commencions à craindre qu'elle ne fût réduite à passer tout l'hiver dans son lit.

Dans ma vive et profonde douleur je tournai mes yeux vers la Bonne sainte Anne, dont plusieurs fois déjà j'avais pu apprécier les bontés. Je lui promis, si elle rendait la santé à notre Mère bien-aimée, de faire insérer cette faveur dans les *Annales*.

Pendant quelque temps, elle demeura sourde à ma prière. Mais loin de me décourager je multipliai mes prières, espérant obtenir, à force d'instances, ce qu'elle semblait vouloir me refuser. Un jour enfin, touchée par la prière d'une enfant pour sa mère spirituelle, elle exauça mes vœux, en rendant à notre vénérée Supérieure le plus précieux des trésors que nous ayons en ce monde, la santé !

Un grand merci plein de gratitude à la Bonne sainte Anne, qui a écouté mon humble, mais ardente supplique. Reconnaissance aussi pour une autre faveur obtenue.

A. V., Postulante.



### ACTIONS DE GRACES



#### CANADA

**A**nge-Gardien, nov. 1898 : « Me voyant malade et réduite à la dernière extrémité, je tournai mes regards vers la Bonne sainte Anne, et lui demandai de me guérir afin de pouvoir élever ma famille. Je fis plusieurs promesses, entre autres celle d'insérer cette grande faveur dans les *Annales*, si je l'obtenais. Je suis parfaitement bien aujourd'hui. Je dois dire que cette bonne Mère m'a déjà guérie de plusieurs infirmités. » Une mère de famille.

**Arnprior, Ont.**, 4 déc. 1898 : « Mille remerciements pour une guérison. » Un abonné.

**Avignon**, 8 déc. 1898 : « J'ai obtenu de notre bonne Mère sainte Anne une faveur signalée, après promesse de publication. Mille actions de grâces. » Une abonnée.

**Baie St-Paul**, 28 nov. 1898 : « La Bonne sainte Anne a procuré un bon été à mon mari, et l'a ramené sain et sauf au milieu de nous. Je la prie aujourd'hui de vouloir guérir notre petite fille. » Mde L. L.

**Bergerville, 26 oct. 1898 :** « Je remercie la Bonne sainte Anne, Notre-Dame du S. Rosaire du Cap et saint Joseph pour une grande grâce obtenue par leur puissante intercession. » J. A. B. T.

**Berthier, 13 nov. 1898 :** « Faveur extraordinaire, obtenue par l'intermédiaire de la Bonne sainte Anne. » Une abonnée. — « Prompt secours dans une maladie par l'intercession du saint Enfant Jésus de Prague. » Dame Chs L.

**Bienville, 1 avril :** « Remerciements à sainte Anne pour une guérison obtenue. » Off. 25 cts. Dame L. P.

**Black Lake, 27 mars :** « Merci pour la guérison de mon enfant. » Off. 50 cts. A. Blondeau.

**Brome Corner, 17 avril :** « Reconnaissance pour une grande faveur due à l'intercession de sainte Anne. Plusieurs intentions. » Off. 10 cts A. M.

**Brompton Falls, 25 avril :** « Deux faveurs spéciales : la guérison de mon mari d'une maladie d'intestins ; la guérison de ma belle-sœur, de consommation galopante. Cette dernière était abandonnée de son médecin ; sainte Anne l'a rendue à sa jeune famille qui réclamait tous ses soins. Gloire et remerciements à Celle qu'on n'invoque jamais en vain. » Off. 10 cts. Dame Jos. Côté.

**Cap de la Madeleine, 1 nov. 1898 :** « Je désire recevoir les *Annales* afin d'attirer les bénédictions de cette grande Sainte sur nous. » Dame Joseph Brière.

**Carillon, 27 oct. 1898 :** « Il y a quelques mois, je promis à sainte Anne que, si elle m'obtenait la grâce que je sollicitais, je le ferais publier dans les *Annales*. J'ai été vite exaucée. Je viens donc accomplir ma promesse, et la remercier pour toutes les faveurs accordées à ma famille. » Une abonnée.

**Charlesbourg :** « Nos actions de grâces à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour des faveurs obtenues, après en avoir promis la publication. » Off. 25 cts. Dame J. D. F.

**Chlorydorme, Gaspé, déc. 1898 :** « J'étais atteinte d'une maladie grave ayant déjà essayé, mais en vain, toute espèce de remèdes, je recourus à la Bonne sainte Anne. Elle m'a exaucée après plusieurs neuvaines et la promesse de publier ma guérison. Je la remercie aussi pour plusieurs autres grâces. » Une abonnée.

**Côteau du Lac, nov. 1898 :** « Faveur extraordinaire obtenue, après promesse de pèlerinage et d'insertion. » Dame L. L.

**Côteau Landing, 25 oct. 1898 :** « La Bonne sainte Anne m'a guérie d'une inflammation de poumons. » Mde Conrad Deschamps.

**Danville, 26 avril :** « Guérison d'une maladie qui me faisait beaucoup souffrir et qui me jetait dans de grandes inquiétudes. » Off. 10 cts. Dame A. Connolly.

**Deseronto, Ont., 1898 :** « J'étais malade depuis 25 ans. Je n'ai été guéri qu'à force de prier sainte Anne et saint Antoine. » Henri Corby.

**Deschambault, 30 oct. 1898 :** « Merci à sainte Anne pour faveurs obtenues. » Une abonnée. — 20 Nov. 1898 « Je ne veux pas retarder plus longtemps à faire inscrire dans les *Annales* la guérison d'un mal de tête dont je souffrais depuis plusieurs jours, et qui me mettait dans l'impossibilité de travailler. » Delles E. Durand. — « Ce fait me paraît digne de foi. Veuillez inscrire une action de grâces à sainte Anne pour faveurs à moi-même accordée. » U. Rousseau, Ptre Curé — Nov. 1898 : « Merci pour moi et pour mes enfants. » Mde C. B. — 10 avril : « Il y a plusieurs années un de mes enfants eut un grand mal d'yeux ; j'ai négligé de publier sa guérison. » Dame P. G. — « Une enfant guérie de la toux par l'intercession de sainte Anne. » Off. 25 cts. Dame L. G.

Drummondville, 7 déc. 1898 : « Étant malade depuis 2 mois, le médecin finit par me déclarer qu'il ne me restait plus que l'hôpital et les chances d'une opération. Dans ma frayeur, je me tournai vers celle que nous appelons la « Consolatrice des affligés. » Elle m'a parfaitement guérie, sans qu'il fut d'avantage question d'hôpital ni d'opération. » Vitaline Bourquet.

Durham, 24 nov. 1898 : « La Bonne sainte Anne m'a rendu assez de forces pour me permettre de continuer à m'occuper de mon ménage. » C. B., abonnée.

Frampton, 2 nov. 1898 : « C'est la Bonne sainte Anne qui m'a guérie des grandes douleurs que je ressentais. » Vve B.

Fraserville, 13 avril : « Don de 50 cts pour la chapelle de sainte Anne. » Mde D. Paradis.

Gentilly, nov. 1898 : « Deux guérisons et une autre faveur. » Dame E. J. B.

Grondines, 28 déc. 1898 : « La Bonne sainte Anne m'a guérie d'un mal à la jambe. Elle a aussi guéri ma fille d'une extinction de voix. Nous avons prié aussi Notre-Dame du S. Rosaire. » — 18 mars : « Ma fille fut prise d'une attaque de grippe et obligée de discontinuer tout travail. Sainte Anne l'a guérie parfaitement au bout de quelques jours. Je l'en remercie ainsi que de plusieurs autres faveurs. » Off. 10 cts. Une abonnée.

Hadlow, 5 nov. 1898 : « Merci à sainte Anne pour plusieurs grandes faveurs. » Mary Walsh.

Hébertville, 30 oct. 1898 : « Il y a un an et demi, je tombai malade d'une grave maladie, qui me mit dans l'impossibilité de travailler. Je promis, dernièrement, de m'abonner aux *Annales* et d'y publier ma guérison, si je l'obtenais. J'ai été exaucé et je remplis mes promesses. » Un nouvel abonné. — 21 Nov. 1898 : « J'ai trouvé une bonne place, après avoir promis de m'abonner et de faire un pèlerinage au Sanctuaire. » Charles Fortin.

Henrysburg, 3 nov. 1898 : « Une grâce obtenue. »

Hochelaga, oct. 1898 : « Une famille remercie la Bonne sainte Anne et saint Antoine de Padoue pour une grande faveur obtenue. » A. J.

Hull, 20 déc. 1898 : « Merci à sainte Anne pour la guérison de ma femme. » P. Simard.

Ile-aux-Coudres, 31 oct. 1898 : Faveur obtenue. Une abonnée.

Ile-aux-Grues, 18 déc. 1898 : « Je viens m'acquitter d'une dette contractée il y a quelques mois. Je souffrais d'une maladie grave qui m'avait déjà plusieurs fois conduite aux portes du tombeau. Tous désespéraient de moi. Je m'adressai au divin Enfant Jésus de Prague et à sainte Anne, en faisant la promesse de faire inscrire dans les *Annales* ma guérison si je l'obtenais. Je suis assez bien aujourd'hui, à la grande surprise de tout le monde. » Une abonnée.

Joliette, 27 nov. 1898 : « La Bonne sainte Anne a guéri mon enfant, que la maladie avait affaibli au point de me faire craindre de le perdre. Je promis à sainte Anne de faire chanter une grand'messe en son honneur, si elle le sauvait. Cette bonne Mère a écouté ma prière. J'accomplis à mon tour ma promesse. » Mde Clémence Munchalfend. — 27 Mars : « J'ai été guérie de la fièvre, et mon mari d'une bronchite. » Off. 5 cts. Mde Ant. Marois.

Kamouraska : « Une mère de cinq jeunes enfants, en danger de mort, rendue à la santé. » Off. \$ 1.50. Un abonné.

Lachèvrotière, 29 mars : « Mes actions de grâces à sainte Anne pour la guérison de mon petit garçon en langueur. » Off. 25 cts. A. P.

**La Baie du Febvre**, déc. 1898 : « J'ai été préservé d'une maladie. Merci à la Bonne sainte Anne. » G. B.

**Labelle**, 1er déc. 1898 : « La Bonne sainte Anne a converti mon mari, qui dépensait autrefois tout son argent dans les hôtels. Je la remercie encore pour deux autres faveurs. » Dame O. C.

**Lac Etchemin**, 2 déc. 1898 : « Remerciements à sainte Anne pour une faveur obtenue, et sollicitation d'autres faveurs. » Mde N. G.

**Lachute**, 4 déc. 1898 : « Je souffrais de cette maladie que l'on appelle appendicite. Le médecin déclarait ne pouvoir me guérir sans opération. Mais sainte Anne a fait ce que le médecin ne pouvait faire. » D. Lalonde.

**Lac Mégantic**, 15. déc. 1898 : « Deux faveurs obtenues après promesse de publication. » Une abonnée.

**La Patrie**, 1898 : « Un enfant a recouvré la santé. Remerciements à la sainte Vierge et à la Bonne sainte Anne. » Un abonné.

**La Prairie**, 1898 : « Merci à sainte Anne pour m'avoir consolée durant ma maladie. Si elle me guérit complètement, j'irai en personne la remercier à son Sanctuaire. — « L'hiver dernier la rougeole sévissait dans la campagne. Deux de mes enfants tombèrent malades, mon inquiétude était bien grande. Dans ma douleur, je suppliai sainte Anne de venir à mon secours, et je promis de publier le fait dans les *Annales*. Elle m'a exaucée. » Mde J. B. — « Une faveur particulière. » Off. 50 cts. H. Sylvestre.

**Les Ecureuils**, 17 déc. 1898 : « Je remercie publiquement la Bonne sainte Anne, saint Antoine de Padoue et Notre-Dame de Lourdes pour avoir guéri mon mari, notre petit garçon et moi-même, après promesse de publication. » Mde Zoé Pagée.

**Lévis**, 21 oct 1898 : « Depuis l'automne dernier mon mari souffrait à l'estomac d'un mal dont cinq médecins ne purent arriver à connaître la nature. Au mois de juillet nous allâmes ensemble à Sainte-Anne de Beaupré pour y faire une Neuvaine. Elle acheva le mercredi, 13. Nous nous disposions déjà à partir par les chars, lorsque, juste quelques minutes avant le moment fixé pour le départ, le malade se sentit beaucoup mieux ! J'avais promis, si une grande faveur nous était accordée, de revenir une seconde fois à pied. J'accomplis aujourd'hui ma promesse, le cœur plein de reconnaissance. » Mde Napoléon Lapierre. — 30 Oct. 1898 : « Faveur obtenue. » Une abonnée. — 13 Nov. 1898 « Guérison d'une maladie grave, après promesse d'insertion. » A. C. — 26 Nov. 1898 : « Merci à sainte Anne pour m'avoir obtenu la guérison de deux maladies douloureuses et plusieurs autres grâces signalées. » F. M. — Nov. 1898 : « Merci au B. Frère Girard pour un secours vraiment inespéré. » E. L. — 31 Déc. 1898 : « Je répare aujourd'hui ma négligence en publiant, selon ma promesse, plusieurs grâces dont je suis redevable à la Bonne sainte Anne. Puisse son nom être à jamais exalté et loué ! » Mde J. G. — « Plusieurs grâces obtenues par l'intercession de la sainte Vierge de sainte Anne et de saint Antoine. Je leur demande la conversion de mon mari. » Une abonnée.

**L'Islet**, 21 oct. 1898 : « Remerciements pour la guérison de ma petite fille, guérison obtenue en promettant un pèlerinage, que je fais aujourd'hui. » Mde Hector Fabause. — 28 Oct. 1898 : « L'une de mes paroissiennes, abonnée à vos délicieuses *Annales*, avait fait la promesse d'y publier sa vive reconnaissance pour avoir obtenu certaines faveurs qu'elle sollicitait depuis longtemps. Elle pria tout spécialement sainte Anne et saint Antoine. » — 30 Nov : « Une autre abonnée, Madame M. C.,

remercie la Bonne sainte Anne de lui avoir obtenu la guérison d'un enfant. » Chs Bacon. Ptre., Curé. — 31 Oct. 1898 : « Guérison. » Une abonnée. — 27 Mars 1899 : « Je veux remercier publiquement la Bonne sainte Anne de ce qu'elle m'a guéri d'abord de la diphtérie, puis d'une pleurésie maligne. Voilà un an environ que je me porte parfaitement bien. Ah ! la Bonne sainte Anne, je l'aimerai et je la remercierai longtemps. » Off. 10 cts. J. C. abonnée.

Londonderry, 23 nov. 1898 : « Guérison d'un mal à la jambe. » Une dame.

Louiseville, 26 oct 1898 : « Ma petite fille, gravement malade d'un mal inconnu, fut sur le point de mourir. Sainte Anne l'a sauvée, après promesse de publication. J'ai aussi obtenu de sa bonté une autre grâce très précieuse. » M. F. abonné. — J'ai été miraculeusement guérie d'un mal d'estomac qui me faisait souffrir depuis longtemps. Remerciements pour toutes les grâces que sainte Anne m'a accordées. » Off. 10 cts. Dame Z. G.

Lower Abougoggin, N. B., « Ma guérison. » Off. 25 cts. Mde D. M. Boudreau.

Malbaie, 26 nov. 1898 : « Delle Louisa Bergeron remercie la Bonne sainte Anne de l'avoir guérie d'une névralgie très douloureuse. Elle avait instamment prié cette grande Sainte, avec promesse d'insérer dans les *Annales* l'obtention. » Rév. N. A. Talbot, Vic. — 1898 : « Remerciements et profonde reconnaissance à sainte Anne et à saint Antoine, pour une faveur signalée obtenue par leur intercession, après promesses faites en leur honneur. » Adèle Cimon.

Meadow Lea, Man., 1898 : « Merci pour le bon succès d'un examen qu'une de mes filles avait à passer. » Dame F. D. Fleury.

Montmagny, 4 nov. 1898 : « Reconnaissance pour une grande faveur. » H. D. — 2 Nov. 1898 : « Une personne de Lewiston, Me., remercie la Bonne sainte Anne pour une faveur obtenue après promesse de publication. — Moi aussi, j'ai à la remercier d'avoir donné de l'eau à un moulin qui en manquait et qui, à cause de cela ne marchait pas. — Mon père a été malade. J'ai promis à sainte Anne, que si Dieu lui donnait le temps de mettre ordre à ses affaires, je la remercierais par la voie des *Annales*. J'ai été pleinement exaucée. — J'ai été malade ainsi que plusieurs autres membres de ma famille. La Bonne sainte Anne nous a tous rendus à la santé. — Reconnaissance encore pour plusieurs autres grâces. Puisse-t elle continuer à nous protéger. ! » Une abonnée. — « Merci pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine. » A. M. — 9 Mars 1899 : « Guérison de la grippe, après promesse de publication. Le médecin m'avait soignée inutilement pendant 15 jours. Après avoir tourné mes regards vers la Bonne sainte Anne, je m'endormis d'un profond sommeil, et à mon réveil j'éprouvai un grand soulagement. Après trois jours je pus vaquer au soin de ma famille comme avant. » Off. 25 cts. M. A. F.

Montréal, 27 nov. 1898 : « Je souffrais de rhumatisme au cou. Sainte Anne m'a guérie. J'avais fait la promesse de publier cette grâce. Je la remercie aussi pour plusieurs autres faveurs spéciales, et j'implore de nouveau son secours pour l'avenir. » Mde Timothée Beaudry. — 27 Nov. 1898 : « Merci mille fois à la sainte Vierge et à sainte Anne. » M. C., abonnée — Nov. 1898 : « Mon garçon, âgé de 20 ans, s'étant tordu les pieds il y a six ans, et ayant toujours souffert depuis lors, ne pouvait plus travailler. Il pensait être obligé de laisser l'ouvrage pour plusieurs mois, afin de pouvoir se faire soigner. J'étais fort en peine. Mais je m'adressai à sainte Anne et lui promis une messe. En même temps je donnai à mon garçon une



petite statue de cette bonne Mère. Le même soir toute douleur avait disparu pour ne plus revenir. — Le printemps dernier une de mes filles était mortellement malade, à ce qu'il nous semblait. Je promis un pèlerinage au Sanctuaire avec promesse d'insertion dans les *Annales* auxquelles je suis abonnée. Une semaine plus tard ma malade était sur pied et prenait des forces tous les jours. Elle s'est acquittée de ma première promesse, et moi aujourd'hui je m'acquitte de la seconde. Tous les jours je constate que sainte Anne nous protège. Amour et gloire à Elle !» Dame F. Valiquette. — 23 Déc 1898 : « Remerciements pour une grâce obtenue après promesse d'insertion. » Mde E. L., abonnée. — Actions de grâces rendues à la Bonne sainte Anne pour guérison obtenue par son intercession. » Off. \$ 1.00. M. Monette.

Nicolet, 10 nov. 1898 : « Une mère de famille s'est vue promptement soulagée dans de cruelles souffrances d'estomac. Elle est maintenant capable de vaquer à ses occupations. Elle avait à cette intention fait la promesse de s'abonner aux *Annales* et de s'affilier à l'œuvre de la Messe Perpétuelle. » Mde A. C. — 1898 : « Succès d'une opération chirurgicale et guérison complète. » Un Séminariste.

Notre-Dame de Latarrière, 26 déc. 1898 : « Faveur obtenue dans le courant du mois de septembre, après promesse de publication. Je remercie notre bonne Mère sainte Anne. Je lui recommande mon mari, malheureusement adonné à la boisson. Il est abonné. J'espère qu'il va se convertir. » Mde D. V.

Oak Lake, Man., 31 mars 1899 : « Pour une faveur obtenue. » Off. 50 cts. H. Masson.

Ottawa, 17 déc. 1898 : « Mille remerciements pour la complète guérison de ma petite fille qui était atteinte depuis une couple de mois, d'une maladie à la figure. » Madame S. — 11 Avril 1899 : « Pour une grâce reçue. » Off. \$ 1.00. M. E. A. R.

Paquetville, 24 avril 1899 : « Grands remerciements à la Bonne sainte Anne, à saint Antoine de Padoue et à saint Joseph pour faveurs obtenues après promesse de publication dans les *Annales*. » Off. 24 cts. A. M. D.

Petit Rocher, 24 oct. 1898 : « En reconnaissance pour une faveur reçue, je me fais zélatrice des *Annales*. » Dame Joseph Royer.

Pierreville, 22 nov. 1898 : « Remerciements pour la guérison de ma petite fille de 7 ans, qui était toute couverte de plaies. » Dame Bénonie Dupuis.

Pointe-au-Pic, 14 déc. 1898 : « Merci pour la réussite de mes entreprises pendant l'année. » D. L.

Pointe-aux-Trembles, 30 nov. 1898 : « Merci, ô Bonne sainte Anne ! d'avoir écouté mes ardentes supplications. Vous êtes vraiment remplie de compassion pour ceux qui vous implorent. Les faveurs innombrables dont j'ai été l'objet de votre part m'obligent de publier hautement vos bienfaits. » Delle D. M. F. de Châteaouvert. — 23 Nov. 1898 : « Actions de grâces soient rendues à la Bonne sainte Anne, pour toutes les faveurs qu'elle a accordées à ma famille et à moi, après promesse de publication dans les *Annales* et d'un pèlerinage à son Sanctuaire. » Une abonnée. — 18 Déc. 1898 : « Reconnaissance à sainte Anne et à saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publication. » Une abonnée. — « Deux grâces ont été obtenues. Gloire, amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne. » Off. 25 cts, Dame B. G.

Québec, 1898 : « Une grâce temporelle reçue après promesse d'insertion. » Dame G. Poulin. — 23 avril 1899 : « Off. 10 cts. » Marie A. Morin.

Rivière à la Martre, 16 nov. 1898 : « À l'époque des engagements d'Institutrices, par manque de réflexion, et peut-être aussi pour avoir agi sans consulter personne, je donnai ma parole en deux endroits différents. Vint le temps fixé pour l'ouverture des classes. On conçoit facilement que je ne pouvais me rendre aux deux places. De part et d'autre des bruits s'élevèrent. J'eus de vives inquiétudes. Je me recommandai à sainte Anne et lui promis, si j'étais exaucée, de publier le fait dans les *Annales*. L'affaire fut bien vite réglée d'une manière satisfaisante. — Mais restait une difficulté. Je pouvais enseigner librement dans l'une des deux classes mais à la condition de trouver une autre Institutrice pour la classe vacante. Je fis successivement plusieurs demandes qui restèrent sans bon résultat. Je recourus de nouveau à sainte Anne et j'implorai en même temps le secours de saint Antoine. Aussitôt je fus exaucée. La première personne à qui je m'étais adressée tout d'abord, accepta ma proposition et se rendit au poste vacant. Amour et reconnaissance à jamais ! » SSS.

Rivière du Loup, 1899 : « Mon petit garçon a été guéri d'un rhumatisme dont il souffrait depuis sa naissance. Il y a 3 ans nous le conduisimes en pèlerinage, depuis lors il n'a plus aucun mal. Vous tous qui souffrez, allez à sainte Anne elle vous soulagera. » Off. 25 cts. Mde A. Loney.

Rivière Ouëlle, 29 nov. 1898 : « Remerciements pour faveur obtenue. » Une abonnée.

Richibouctou, 26 janvier 1898 : « Il y a quelque temps je promis à la Bonne sainte Anne que, si elle m'obtenait différentes faveurs, je m'abonnerais à ses *Annales* et y ferais publier ses miséricordes à mon égard. J'accomplis aujourd'hui mes promesses avec un bien doux plaisir, car j'ai été pleinement exaucée. » E. B. R. — Déc 1898 : « Merci d'avoir pu me faire arracher des dents malades sans ressentir aucune faiblesse, malgré mon état d'épuisement. » E. B., abonnée. — « Après la promesse de neuvaine et de publication, j'ai été fort soulagé d'un mal que j'avais dans la région du cœur. Je demande encore à sainte Anne son secours, et espère en sa bonté. »

Rockland, Ont., 18 avril 1898 : « Une guérison. » Off. 10 cts. Dame Léandre Augrignon.

Rogersville, N. B., 24 nov. 1898 : « Mille remerciements à sainte Anne, à la T. S. Vierge, à saint Joseph pour plusieurs faveurs. Je me recommande encore à leur puissante intercession. » — « Guérison d'une maladie nerveuse. »

Sté-Anne des Chênes, 1 avril 1899 : « Je remercie sainte Anne de m'avoir conservé la vie pour le bonheur de mes six petits enfants, en faisant réussir une opération d'abcès dans les intestins. Depuis six mois je puis vaquer à mes occupations, malgré le grand étonnement des médecins qui ont suivi la maladie. » Off. 50 cts. Mde J. L. Champagne.

Sté-Anne de la Pocatière, 8 mars 1899 : « Je demande pardon à la Bonne sainte Anne, à la sainte Vierge et à saint Joseph d'avoir retardé de faire publier ma guérison. Je les remercie pour cette dernière faveur et pour plusieurs autres déjà obtenues et les prie de vouloir bien me continuer leur protection ainsi qu'à mon fils. » Off. 25 cts. Mad. C. Lapointe. — 25 Avril 1899 : « J'ai obtenu la guérison de ma mère qui souffrait depuis longtemps d'un violent mal de côté, après promesse de publication dans les *Annales* ; après la guérison une autre maladie s'est déclarée non moins grave que la première je fis la même promesse, de plus une offrande de 25 cts, la guérison a été instantanée, et Maman continue toujours à être bien. » Off. 25 cts. Une Enfant de Marie.

St-Antoine, 9 avril 1899 : « Un paroissien de Saint-Antoine a fait chanter une messe d'actions de grâces pour la guérison d'un mal d'intestins. »

St-Aubert, 12 avril 1899 : « Remerciements pour une faveur obtenue. » Off. 10 cts. Une abonnée.

St-Césaire, 8 mars 1899 : « Je dois une grande reconnaissance à sainte Anne : elle m'a guérie de plusieurs maladies qui mettaient ma vie en danger ; elle a guéri une de mes filles de 10 ans atteinte d'un mal de jambe, et deux autres de mes enfants qui à la suite de fièvres étaient menacés de la maladie des nerfs. » Off. 50 cts. Mde L.

St-Charles, Man., 25 mars 1899 : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine de m'avoir préservée d'une mort certaine après la naissance de mon enfant. » Off. 25 cts. Une abonnée.

St-Chrysostome, 21 mars 1899 : « Mon garçon a retrouvé de l'ouvrage, et nous avons été préservés d'une grande maladie. » Off. 10 cts. Mde E. B. — 21 Mars : « Ma guérison et celle de mon frère obtenue après promesse de publication. » Off. 10 cts. C. B.

St-Emmanuel : « Mon petit garçon de 3 ans a été guéri d'un mal d'yeux incurable. » Off. 25 cts. Dame H. B. — « Remerciements pour une faveur extraordinaire. » Off. 25 cts. Dame L. L.

St-Etienne de Lauzon, 5 avril 1899 : « Dans une circonstance excessivement difficile, après avoir invoqué saint Joseph et sainte Anne et promis de faire publier, j'ai été exaucé. » Off. 10 cts. Alb. Rouleau. Ptre., Curé.

St-Fabien, N. B., 13 avril 1899 : « Mon père ayant mal à la jambe ne pouvait marcher sans béquilles. Je promis à sainte Anne que si elle obtenait sa guérison, je le ferais publier dans les *Annales*. Je suis heureuse de voir qu'il marche sans béquilles. Mille remerciements à la Bonne sainte Anne. » Off. 50 cts. Dame Félix Richard.

St-Ferdinand, 10 avril 1899 : « J'ai obtenu la guérison de l'exzéma dont je souffrais à une main et que le médecin avait déclaré presque incurable, après une neuvaine en l'honneur de sainte Anne et du Sacré-Cœur, l'emploi de l'huile sainte et la promesse de publication. Gloire et reconnaissance au Sacré-Cœur et à sainte Anne ! » Off. 50 cts. Une Zélatrice.

St-François de Sales, 5 avril 1899 : « En reconnaissance des faveurs obtenues par la Bonne sainte Anne. » Off. \$ 1.50. Sal. Charbonneau, Agent.

St-Gédéon, Lac St-Jean : « Remerciements et actions de grâces à la Bonne sainte Anne pour une faveur spirituelle obtenue par son intercession, et supplications afin de recevoir de nouvelles grâces. » Off. 25 cts. Mde M. B. abonnée.

St-Germain : « Sainte Anne m'a guérie. » Off. \$ 1.00. Une abonnée. Mme Pierre Ferland.

St-Hélène de Kamouraska, 26 mars 1899 : « Pour une grande faveur obtenue. » Off. 50 cts. C. E.

St-Henri, 15 nov. 1898 : « Pour avoir obtenu la guérison de mon mari. » Off. \$ 1.00 Dame S. P. — 1 Avril : « 2 grandes faveurs obtenues. » Off. 25 cts. Une abonnée.

St-Hyacinthe, 30 mars 1899 : « Une grâce spirituelle et plusieurs autres faveurs. » Off 10 cts. V. B.

St-Jean Chrysostôme, 20 mars 1899 : « Mille remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour m'avoir retirée des portes du tombeau au mois d'avril 1898

à la suite d'une inflammation de poumons. Que sainte Anne nous protège toujours, mon mari et mon enfant ! » Off. 25 cts. Dame Théophile Bégin.

St-Joachim : « Une grande faveur obtenue. » Off. 25 cts. Mde Vve O. G.

St-Louis, N. B., 17 avril : « Depuis un an je souffrais beaucoup d'un mal d'estomac, et je n'obtenais aucun soulagement des différents remèdes que je prenais. Alors, je mis toute ma confiance en la Bonne sainte Anne, et je promis, que si elle me guérissait je ferais publier ma guérison dans les *Annales*, avec une petite offrande. Je n'ai plus souffert depuis. Merci, ô Bonne sainte Anne, je vous serai toujours reconnaissante. » Off. 30 cts. Dame Laurent Maillet. — « Je remercie sainte Anne pour deux guérisons obtenues, l'une en 1898, et l'autre cette année. » Off. 50 cts. Dame Frs. Robichaud.

St-Michel de Napierville, 19 février 1899 : « Je remercie sainte Anne de m'avoir guéri d'un mal de pied qui paraissait devoir durer tout l'hiver : J'ai changé de remède et mon pied est guéri presque aussitôt après. » Off. 5 cts. Noé Cardinal. — 5 Avril : « Pour une guérison obtenue dans le cours de l'été dernier. » Off. 25 cts. Edouard Vanchestein. — 13 Avril : « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour plusieurs grandes grâces obtenues par sa puissante intercession. » Off. \$ 1.00 Une congréganiste de Sainte-Anne. Dame X. B

St-Paschal, 23 avril 1899 : « Je souffrais beaucoup d'une névralgie et d'un mal de dents depuis plusieurs mois ; je promis de publier ma guérison dans les *Annales*, et je suis devenue bien. Ayant négligé de le faire, le mal de dents m'a repris, j'espère que sainte Anne me guérira encore une fois. Je la remercie pour toutes les faveurs obtenues. » Off. 25 cts. Dame C. G. H.

St-Pierre de Montmagny, 6 mars 1899 : « Je viens témoigner ma reconnaissance à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour cinq grâces obtenue dans la famille, cinq guérisons avec promesse d'inscrire dans les *Annales*. Merci à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine de Padoue. » Off. 25 cts. Dame V. Jacq. Blais.

St-Raphaël de Bellechasse : « Guérison de mon petit garçon d'une maladie grave à la suite d'un accident. » Off. 10 cts. Mme A. L. — 16 Avril 1899 « Guérison du mal de tête et du mal de gorge. » Off. 10 cts. F. B.

St-Stanislas : « Don à la Bonne sainte Anne. » 30 cts. Par un inconnu.

St-Sylvestre, 13 avril 1899 : « Un de nos enfants tomba malade d'une pleurésie suivie d'une inflammation de poumons. La quatrième journée le docteur nous a déclaré que sa maladie était incurable. Un second docteur nous déclara la même chose. Notre enfant reçut les derniers sacrements. Il resta malade plus de neuf semaines et dut subir une opération. Je promis alors de faire un pèlerinage, de publier la guérison s'il l'obtenait ; et de travailler pour sainte Anne. L'opération a bien réussi ; il est allé remercier sa bienfaitrice à son Sanctuaire de Beaupré et aujourd'hui il prend toujours du mieux. Gloire à Dieu et à la Bonne sainte Anne ! » Off. 40 cts. Mr Ferdinand Dion, Fils.

St-Thomas de Pierreville, 17 avril 1899 : « Une faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne. » Off 25 cts. Mde O. Vadebonceur.

St-Vincent de Paul, 20 avril 1899 : « Don au Sanctuaire. » 50 cts. C. E. Paré, Zélateur.

Shawenegan : « Faveurs obtenues. » Off. 50 cts. Jos. Dufresne. — 22 Avril 1899 : « Actions de grâces à sainte Anne et à saint Antoine pour deux guérisons. » Une abonnée. — « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour la guérison de ma jeune fille, après promesse de la faire publier, et d'accompagner ma fille dans un

pèlerinage au Sanctuaire de Beaupré. » Mde O. L. — « Je viens aujourd'hui remercier la Bonne sainte Anne de m'avoir guérie dans un pèlerinage d'une maladie qui a duré 10 ans. » E. B. — Merci à sainte Anne pour la guérison d'un mal de main dont un de mes enfants souffrait. » Une abonnée. — Je répare aujourd'hui une promesse négligée depuis longtemps ; celle de remercier sainte Anne d'avoir guéri mon enfant qui se troublait. » Une abonnée. — « Guérison d'un mal de dents après promesse de pèlerinage. » M. P. — « Reconnaissance à sainte Anne pour m'avoir guérie, lors du pèlerinage de Shawenegan au Sanctuaire de Beaupré, après promesse de publication. » Une abonnée de Saint-Barnabé. — « Je ne puis pas trop remercier la Bonne sainte Anne de m'avoir guérie d'un violent mal de dents, à l'occasion d'un pèlerinage à son Sanctuaire, avec promesse de faire inscrire ma guérison dans les *Annales*. » Dame Alf. B. de Saint-Sévère. — « Plusieurs autres faveurs. » J. Tél. Gravel, Pire, Curé de Shawenegan.

Sandy-Bay, 29 oct. 1898 : « Merci à sainte Anne pour m'avoir rendue à la santé. — Un membre de la famille a été guéri d'un mal d'yeux violent et très grave. — J'ai aussi été guérie d'un mal de dents extrêmement douloureux. »

Sacré-Cœur, 16 déc. 1898 : « Merci pour plusieurs faveurs que j'ai demandées à sainte Anne durant le cours de ma vie et qu'elle a bien voulu m'accorder. » Dame C. V.

Scudoue, N. B., 25 nov. 1898 : « J'avais un côté paralysé, et j'étais obligée de garder le lit. La Bonne sainte Anne m'a sauvée après que j'eus fait la promesse de m'abonner aux *Annales* et d'y faire inscrire ma guérison. Je suis aujourd'hui presque complètement guérie. » Mde Pierrote F. Melanson.

Sherbrooke, 2 nov. 1898 : « La Bonne sainte Anne nous a fait échapper aux fièvres scarlatines. » — 14 Avril 1899 : « Amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues, et pour une protection toute spéciale. » Off. \$ 17.00. Mde E. S.

Somerset, 28 oct. 1898 : « Une de mes filles qui était aux Etats en est enfin revenue, après que nous eûmes promis publication de cette faveur. » Une abonnée.

Sorel, 31 oct. 1898 : « Merci pour la guérison de mon mari. Il avait une maladie de reins qui l'empêchait de travailler. » Mde Charles Lavallée. — 1er Déc. 1898 : « Ma petite fille, âgée de 10 ans, avait avalé un os et je craignais qu'elle ne vint à étouffer, mais la Bonne sainte Anne l'a sauvée. Merci aussi pour d'autres grâces obtenues par son intercession, et par l'invocation des noms adorables de la T. S. Trinité. » Une abonnée. — « Il y a plus de 3 ans que, souffrant d'un mal de gorge et d'une inflammation des poumons, je promis à notre grande Thaumaturge, si elle me guérissait, de le faire publier. Je suis heureuse de devoir me rendre à ma promesse. » Delle M. E. B.

Standbridge, 15 nov. 1898 : « Etant atteinte d'une maladie inconnue, j'avais promis, si j'obtenais ma guérison, de faire un pèlerinage et de publier la grâce. J'ai déjà accompli ma première promesse. Il ne me reste à accomplir que la seconde. Je publie aussi la guérison de nos deux petites filles, ainsi que beaucoup d'autres faveurs. » Une abonnée.

Stanfold, 5 avril 1899 : « Trois grandes faveurs, la guérison de mon père, un succès, et la guérison d'un violent mal de dents, après la promesse de faire un pèlerinage et de publier dans les *Annales*. Je recommence à avoir mal aux dents, punition de ma négligence à publier cette faveur ; puisse sainte Anne me pardonner et me guérir de nouveau ! » Off. 25 cts. Marie Emma Corinne.

**Sutton, 1898 :** « Merci pour deux grâces : une temporelle et une spirituelle. » Dame B. Laflamme.

**Tadoussac, 1898 :** « La Bonne sainte Anne a rendu la santé à ma chère petite Clémence, âgée de 7 ans, et qui, depuis l'âge de deux ans, était atteinte d'une maladie que la médecine était impuissante à guérir. Après avoir fait deux pèlerinages au Sanctuaire avec mon enfant, nous avons enfin été exaucés. La petite est très bien depuis 18 mois. Merci, ô Bonne sainte Anne ! Dame Joseph Bernier.

**Trois-Rivières, 24 nov. 1898 :** « Plusieurs grâces obtenues, » Une abonnée.

**Uptergrove, Ont., nov. 1898 :** « Remerciements pour une faveur obtenue après promesse de \$ 5.00 pour des messes. » Mr F. J. Gillespie.

**Varennnes, 7 déc. 1898 :** « Remerciements pour faveurs spirituelles et temporelles, après prières ferventes et promesse de publication. » Marie L. Tourmageau.

**Warwick, 8 déc 1898 :** « Il y a deux ans, j'eus, à la suite d'une maladie le sang complètement empoisonné. Le médecin déclara que c'était très grave, et que j'étais en danger de mourir de consommation. Je m'adressai à sainte Anne et lui promis d'aller de porte en porte mendier mon passage pour aller en pèlerinage à son Sanctuaire. J'éprouvai un grand soulagement. Je me rendis à ma promesse. Depuis quelques temps j'éprouve de nouveau des souffrances dont j'espère que la Bonne sainte Anne va encore me délivrer. — Elle a aussi soulagé mon petit garçon qui souffrait d'un cruel mal de dents, après que j'eus promis une neuvaine et la publication dans les *Annales*. » Dame E. B. — « La Bonne sainte Anne m'a fait trouver un bon emploi après que je l'eus invoquée avec confiance et lui eus promis de publier toutes ses bontés à mon égard. Elle me favorise dans toutes mes entreprises. Merci, ô Bonne sainte Anne ! » A. Cauchon.

**Windsor, 1898 :** « Mille actions de grâces pour l'éloignement d'une maladie grave. » A. C.

**Windsor Mills, 3 déc. 1898 :** « L'an dernier, me trouvant dans une position difficile, j'eus recours à sainte Anne. Elle m'a assistée. Je la remercie du fond du cœur. » Dame T. R., abonnée.

**Yamachiche, 14 nov. 1898 :** « J'attribue à sainte Anne le rétablissement de la paix entre deux familles. » Un abonné.



De Belgique — Huy : « Les Religieuses Clarisses se reconnaissent redevables à la Bonne sainte Anne de Beaupré de plusieurs faveurs importantes. »

#### ETATS-UNIS

**Connecticut.** — **COLLINSVILLE, 1<sup>er</sup> juillet 1898 :** « J'ai été guérie d'une maladie qui m'avait conduite aux portes du tombeau, après que j'eus promis un pèlerinage. » Dame Emmanuel Hubert. — **GROSVENORDALE, 6 déc. :** « Mon beau-frère s'était blessé au bras et nous commencions à avoir de vives inquiétudes. Mais sainte Anne a écarté tout danger. » E. B. — **HARTFORD, 17 déc. :** « Mes enfants ont été préservés de graves maladies par la promesse d'insertion. J'ai encore obtenue plusieurs autres faveurs. » Mde S. M., abonnée. — **JEWETT CITY, 21 oct. 1898 :** « Grâce obtenue. » Dame Omer Cournoyer. — **Déc. 1898 :** « J'ai été guérie ainsi que ma petite fille. » — Off. 50 cts. pour le pain de Saint-Antoine. » Dame Fr. Lebeau. — **18 Avril 1899 :** « Pour remercier la Bonne sainte Anne de m'avoir fait retrouver mon garçon qui était parti. » Off. 25 cts. Dame L'heureux. — **MONTVILLE, 1898 :** « Mon

enfant a eu le bonheur de recevoir le baptême. » Dame O. B. — NORWICH, 12 nov. : « Mon mari a été guéri d'une pieurésie. » Rosy Cliche. — 14 Avril 1899 : « Mille remerciements pour une faveur obtenue. » Off. \$2.00. M. B. — STAFFORD SPRINGS, 11 nov. 1898 : « M. Frédéric Fisher, sa dame et Mde Dupuis remercient sainte Anne pour de grandes faveurs. » Un Séminariste. — STRATFORD, déc. : « Merci pour un soulagement dans une maladie, et pour bien d'autres faveurs encore. » Dame E. L'évêque. — TAFTVILLE, 18 avril 1899 : « Faveur obtenue. » Off. \$1.00. L. Gengras. — UNCASVILLE, 25 avril : « Depuis que j'ai promis des neuvaines pour mon père et ma mère qui sont presque toujours malades, ils vont beaucoup mieux; j'ai l'espérance que la Bonne sainte Anne va achever de les guérir. » Off. \$1.00. Delle C. Brodeur. — VERSAILLE, 20 avril : « Actions de grâces. » Off. 50 cts. O. Chapdelainé. — WALLINGFORD, 6 déc. 1898 : « J'ai été guérie d'une maladie douloureuse après avoir promis la publication dans les *Annales*. Mais j'ai eu le malheur de négliger ma promesse et la maladie a reparu. Je répare ma négligence dans l'espoir que sainte Anne aura pitié de moi. » Dame Octave. — WATERBURY, ST. ANN'S CHURCH, 11 nov. 1898 : Une personne de cette paroisse désire remercier sainte Anne pour trois faveurs, tout en lui demandant pardon de ne pas l'avoir fait publier plus tôt. Une autre personne demande la publication d'une faveur reçue autrefois. » Chs. F. Bédard, Ptre. — « Emploi obtenu. » Hélène Pinard. — WAUREGAN, nov. 1898 : « Guérison d'un gros catarrhe. » Dame Joseph Messier. — SACRED HEART CHURCH, 9 nov. 1898 : « Guérison d'une sérieuse maladie après une neuvaine qui finissait le jour même de la fête de sainte Anne. » Arthur O'Keefe, Curé. — « Remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour de grandes grâces. » Dame Timothy Maynard. — WEST WILLINGTON, 6 nov. 1898 : « Mon petit garçon a été ramené à la santé. » Dame John I. bonté. — Nov. 1898 : « La Bonne sainte Anne a guéri ma petite fille, après que j'eus promis deux messes. » Michel Cloutier.

**Indiana.** — PURCELL, 3 avril 1899 : « Je remercie sainte Anne de m'avoir conservé la vie à moi ainsi qu'à mon enfant, après promesse de le faire publier. » Off. 25 cts. Une abonnée.

**Illinois.** — CHICAGO, 25 oct. : « Ma fil' a déjà ressenti un grand mieux. » Louis Frégeau. — « Guérison d'un mal d'yeux après une neuvaine. » Delle A. M. — JOLIET, 26 oct. : « Réussite d'une opération douloureuse. J'avais promis de faire chanter une grand'messe. » Dame Barbara Galass. — KANKAKEE, 30 oct. : « Mille remerciements pour une guérison et une autre faveur. » Une abonnée.

**Kansas.** — KANSAS CITY, 28 déc. 1898 : « Une faveur. » C. R. G.

**Maine.** — BIDDEFORD, 1898 : « Guérison obtenue par l'intercession de saint Sébastien, de saint Côme et de la Bonne sainte Anne. » Rose Bastarache. — Une autre, obtenue après promesse de publication. » Flore Bilodeau. — GARDINER, 1898 : « J'ai promis de m'abonner aux *Annales* si j'obtenais du soulagement dans une grave maladie. J'ai été exaucée et j'accroplis ma promesse. » Dame Céline Aubin. — LEWISTON, 22 nov. : « La Bonne sainte Anne m'a guérie, ainsi que mon bébé. J'ai encore obtenu d'elle deux autres guérisons, après avoir fait la promesse de les publier. » Une Daine de Ste-Anne. — 4 Déc. : « Remerciement à sainte Anne, à saint Antoine et à saint Joseph, pour un emploi obtenu. » A. S. — « J'avais fort mal aux yeux. J'ai déjà obtenu un grand soulagement. Je promets un an d'abonnement si j'obtiens une guérison complète. » Dame Napoléon Boucher. — 3 Avril : « Remerciements pour guérison de ma petite fille et pour bien d'autres faveurs

que sainte Anne m'a accordées. » Dame Jos. Beaulieu. — 9 Avril : « Je fus atteinte d'une grave maladie ; le médecin ne me fit aucun bien ; j'ai eu recours à sainte Anne ; grâce à elle, je suis parfaitement rétablie ; je remercie cette bonne Mère. » Off. 20 cts. Dame N. — 19 Avril : « Pour une grâce obtenue. » Off. 50 cts. M. J. Healy. — SACO, 1898 : « Remerciements pour une grâce, et sollicitation d'une nouvelle. » Dame Albert Côté. — SANFORD, 16 avril 1899 : « Une personne exaucée. » Off. 25 cts. — SOUTH BERWICK, 18 oct. 1898 : « La Bonne sainte Anne a guéri ma petite fille de 3 ans du mal de dents. Elle m'a guérie moi-même. » Mde François Gervais. — SOUTH BREWER, 6 nov. : « Je viens m'abonner, en accomplissement de ma promesse, puisque sainte Anne m'a guéri. » S. Labonté. — Une autre personne s'est abonnée également pour accomplir la promesse qu'elle avait faite durant sa maladie dont sainte Anne l'a délivrée. » Marie Goupille.

**Massachusetts.** — AMESBURY, 27 déc. 1898 : « Souffrant atrocement durant une grave maladie, je fis une neuvaine en l'honneur de sainte Anne en lui promettant la publication de ma guérison. A peine eus-je commencé ma neuvaine, que je ressentis du mieux. Aujourd'hui je suis parfaitement guérie. » Dame Aimé Giguère. — BLACKSTONE, 17 avril 1899 : « Mon mari a retrouvé de l'ouvrage, après avoir prié la Bonne sainte Anne. Merci et reconnaissance à celle que je n'ai jamais invoquée en vain. » Mde Octavie M. Off. \$1.00. — BOSTON, 1898 : « Faveur obtenue. » Dame C. Taschereau. — CAMBRIDGE (NORTH), 1898 : « Mon époux était resté vingt mois sans pouvoir travailler. Après plusieurs neuvaines la santé lui est revenue, il travaille maintenant comme avant sa maladie. » Dame Marie-Louise Gingras, Arlington. — « Mon bébé de neuf mois, dont la bouche était toute difforme, a dû subir une opération qui, grâce à sainte Anne, a parfaitement réussi. » Dame Louise Frenière. — « Ma fille était bien affligée. Je l'ai recommandée à sainte Anne. Cette bonne Mère a tout arrangé pour le mieux. » Dame Cauchon. — CAMBRIDGEPORT, 1898 : « Plusieurs grâces, entre autre une guérison. » Mde Fidèle Allain. — COLLINSVILLE, 5 avril 1899 : « Pour faveurs obtenues. » Off. \$1.00. De Luc Houle. — « Je remercie sainte Anne pour une grâce obtenue et je la prie de me continuer sa protection. » Off. \$1.00. J. McDonald. — EAST CAMBRIDGE, 11 avril : « J'ai promis une piastre à la Bonne Anne si ma santé se rétablissait : j'ai été exaucée. » Off. \$1.00. Mde E. Cassavan. — ENFIELD : « Mille et mille fois merci à la Bonne sainte Anne de m'avoir conservé la vie dans une opération dangereuse où j'étais entre la vie et la mort. Elle a aussi rendu la santé à mon petit garçon, après promesse de publication dans les *Annales*. » Off. 50 cts. Dame J. Lange. — FISHERVILLE, 21 avril : « Offrande 15 cts. » C. M. — FITCHBURG, 24 avril : « Mon enfant est tombée malade d'une inflammation de poumons, le docteur la comptait perdue ; elle a reçu l'extrême-onction. On promet alors une neuvaine à sainte Anne, deux messes et la publication : le lendemain matin, elle nous a parlé, et deux jours après, elle s'est levée et habillée. Le docteur dit qu'elle est hors de danger. Remerciez sainte Anne pour nous. » Off. 25 cts. Dame Ls Cauchon. — FALL RIVER, 7 nov. 1898 : « Je m'abonne selon ma promesse, en reconnaissance pour ma guérison. » Dame J. J. Tétrault. — « Remerciements pour plusieurs grâces. » Delle Clara Nadeau. — 22 Déc. 1898 : « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne qui a guéri mon petit garçon d'une maladie contagieuse, et qui a préservé mes autres enfants de la même maladie. Je promets de toujours être, aussi longtemps que je le pourrai, une fidèle abonnée, et je prie sainte Anne de vouloir bien continuer à me protéger. » D. D. C., abonnée. — « Faveur obtenue après



promesse de publication. » E. B. — « Merci à sainte Anne pour m'avoir éclairée sur la voie que je devais suivre. » Maria Lafrenière. — HAVERHILL, 1898 : « Grâces obtenues. » Une abonnée. — 27 Mars 1899 : « Remerciement à la Bonne sainte Anne pour deux emplois et une autre faveur obtenue après promesse de faire publier. » Off. 50 cts. Alfr. Marineau. — 10 Avril : « Pour grâces obtenues. » Off. 50 cts. Julien Benoit. — HOLBROOK, 6 avril : Pour une faveur obtenue. » Off. 50 cts. Stéphanie Miller. — HOLYOKE, 28 oct. 1898 : « J'avais promis à sainte Anne de m'abonner pour un an, si elle m'obtenait une certaine grâce. J'ai été exaucée, et j'accomplis ma promesse. » Dame Sophie Duchesneau. — « Mon mari s'était adonné à la boisson et voulait me quitter. Je recourus à sainte, Anne et lui promis, si elle m'épargnait ce malheur, de m'abonner à ses *Annales*. Elle a bien voulu écouter ma prière. Je la remercie du fond du cœur et accomplis ma promesse. » Mde P. G. — LAWRENCE, 27 nov. 1898 : « Merci à sainte Anne, pour m'avoir délivrée d'une infirmité qui revenait invariablement à certaines époques critiques. J'ai encore obtenu plusieurs autres grâces particulières. » Dame Z. A. Berthiaume. — « Remerciements au Précieux Sang et à sainte Anne pour la guérison d'un mal d'estomac dont je souffrais depuis longtemps. » L. V. — « J'ai recouvré l'ouïe. » Delphine Marcoux. — 20 Janvier ; « M. et Mde Chs F. Roy remercient sainte Anne pour deux grâces insignes reçues par son intercession. » Off. Messes pour les âmes du purgatoire. Chs F. Roy. — 28 Février : « Une maladie m'empêchait de vaquer à mes occupations. J'eus à peine commencé une neuvaine que les forces me revinrent ; après la neuvaine, j'étais parfaitement bien, et j'ai repris mon travail sans ressentir aucune douleur. Veuillez accepter mon offrande pour le Sanctuaire de Sainte-Anne. » Off. \$1.00. Dame Alb. Bergeron. — LINWOOD, 27 mars : « Je vous envoie \$1.00 que j'ai promise avec insertion dans les *Annales* pour la guérison de mon mari ; il a pris aussitôt du mieux ; merci à la Bonne sainte Anne. » Dame Elz. Tanguy. — 18 Avril : « Je remercie sainte Anne des grandes grâces qu'elle m'a faites : d'abord, elle m'a conservé la vie, quand j'étais condamnée par les médecins ; ensuite, elle a éloigné la diphtérie qui menaçait d'atteindre tous mes enfants dont un est mort. » Off. \$6.00. Dame Octave Ménard. — METHUEN, 11 nov. 1898 : « Une personne de ma connaissance demande pardon à sainte Anne, pour sa négligence à publier une certaine grâce qu'elle en avait reçue. Je la remercie moi-même pour plusieurs favours. » N. B. — NEW BEDFORD, 3 déc. 1898 : « Plusieurs guérisons, ainsi qu'un grand nombre d'autres favours, spécialement celle d'un emploi. » Mde H. R. — Guérison après avoir promis une messe et la publication. » Mde P. Dupuis. — NORTHBORO, 5 déc. 1898 : « La Bonne sainte Anne a fait retrouver une place à ma fille, seul soutien de notre nombreuse famille, après seulement trois jours de prières. » Une mère reconnaissante. — SOUTH FRAMINGHAM, 22 avril : « Off. \$.100 que j'avais promise. » Mde Lavallée. — SPRINGFIELD, 3 avril : « L'an dernier j'ai reçu une faveur de la Bonne sainte Anne ; je lui offre mille remerciements pour une opération évitée et je demande aussi une faveur. » Off. \$10.00. Dame Philippe Leblanc. — TAUNTON, 11 déc. 1898 : « Ayant été victime d'un accident sur les chars, et ayant été grièvement blessé, la Bonne sainte Anne m'a guéri. Je la remercie de tout mon cœur. » Alex. Paudrier. — 21 Déc. 1898 : « Grand soulagement d'un mal de dents. J'espère que je vais en être débarrassée pour tout de bon. » Dame Pierre Lemieux. — WAKEFIELD, 20 nov. 1898 : « La Bonne sainte Anne a guéri ma petite fille d'un terrible mal de dents. Moi-même, elle m'a soulagée dans un cas semblable. » Mde

Mélanson. — WALTHAM, 6 avril : « Remerciements à la Bonne sainte Anne. J'ai été la visiter dans son Sanctuaire et j'invite tout le monde à la visiter et à la prier. » Off. 10 cts. Dame Félix Geoffron. — WARE, 20 nov. 1898 : J'avais promis à saint Antoine, s'il guérissait maman, de donner une piastre pour ses pauvres. Il m'exauça, mais j'eus le malheur de négliger ma promesse. Ma mère retomba malade au point d'inquiéter tous les médecins. Je renouvelai ma promesse à saint Antoine en lui demandant pardon. J'ai encore été exaucée. » Delle V. C. — 10 Déc. 1898 : « Une mère de famille avait un fils adonné à la boisson depuis plusieurs années. Elle le mit sous la protection de sainte Anne, en promettant de publier, si son fils se convertissait, cette grâce insigne. Il y a déjà un an que le jeune homme n'est pas retombé dans ses mauvaises habitudes. Merci, ô Bonne sainte Anne ! » — « Quatre grâces obtenues. » Une abonnée. — 27 Mars : « L'année dernière ma petite fille âgée de 2 ans avait tellement mal aux yeux que nous pensions qu'elle allait perdre la vue. Alors je promis de m'abonner aux *Annales* et de faire publier sa guérison : aujourd'hui ma petite est très bien ; même personne ne peut dire qu'elle a eu mal aux yeux. J'en remercie cette bonne Sainte, ainsi que pour une autre grande faveur qu'elle m'a accordée. » Off. 50 cts. Dame R. Scheffer. — « Off. de 50 cts. en actions de grâces. » Une abonnée de Ware. — 26 Avril : « Don à sainte Anne \$2.00. » Dame F. X. Bousquet. — WEBSTER, 21 oct 1898 : « La Bonne sainte Anne avait exaucé ma prière et accordé un grand soulagement à mon père qui souffrait d'un mal d'yeux épouvantable. Mais ma négligence à publier cette grâce a fait revenir le mal. J'en demande pardon et espère la guérison de mon père. » — Oct. 1898 : « Cinq faveurs obtenues. » Une abonnée. — WORCESTER, 28 nov. 1898 : « Merci à sainte Anne pour avoir ramené mon mari à la pratique de ses devoirs religieux. » S. L., abonnée. — 1 Déc. 1898 : « Guérison d'un mal de tête et d'un mal de gorge. » — 28 Mars : « Guérison d'une maladie très grave, et recouvrement de l'usage de mes yeux. » Off. \$2.00. Dame Ed. Lambert. — 10 Avril : « Mon époux s'est rendu à ses devoirs religieux. » Off. 20 cts. Une abonnée.

**Michigan.** — ALPENA, 25 oct. 1898 : « J'avais mal à une jambe. En lisant les *Annales*, il me vint l'idée de me recommander à sainte Anne, et je lui promis la publication de ma guérison, si elle était assez bonne pour me l'obtenir. Aussitôt je fus guérie ! » Off. 50 cts. Dame Auguste Lemieux. — ASSININS, 17 oct. 1898 : « Une dame qui redoutait la mort a fait une mort tranquille. Moi-même j'ai été guérie, il y a quatre ans par l'intercession de sainte Anne. » Mde Hélène Carrière. — Nov. 1898 : « Guérison d'un violent mal de tête, après promesse de publication. » Mde Carrier. — « J'avais un mal de tête si violent, que je croyais en mourir. J'ai invoqué sainte Anne, et aussitôt je me suis sentie soulagée. » Dame Henri Mathieu. — ATLANTIC MINE, 6 avril : « Pour le Sanctuaire. » Off. 50 cts. Victor Verville. — « Pour le Sanctuaire. » Off. 50 cts. Onésime Verville. — BAY CITY, 26 oct. 1898 : « J'avais une tumeur aux yeux. Une neuvaine à sainte Anne, à la sainte Vierge et à saint Antoine m'en a complètement délivrée. » Mde J. Martin. — « Une autre dame a été guérie d'une toux qui l'incommodait depuis deux ans. » — « CALUMET, 26 mars : « Off. de 50 cts. » Dame J. Ricard. — DÉTROT, 24 nov. 1898 : « M'étant piquée avec une aiguille, la blessure s'envenima au point de nous causer des craintes sérieuses. Aujourd'hui je puis faire mon ouvrage. — Ma sœur a dû subir, durant l'été, une opération dangereuse. Grâce aussi à sainte Anne, elle a pu la subir heureusement, et quoique le médecin lui ait ordonné un an de repos, elle peut déjà

s'occuper de son ménage et avoir soin de ses petits enfants. » Dame Vve Dumortier. — « Faveur obtenue. » MATHILDE SKILLING. — EAST LAKE, 1<sup>er</sup> nov. 1898 : « J'ai été guérie d'une maladie grave. » Octavie Dechesnes, abonnée. — ESCANABA, 12 avril : « Pour la guérison de ma petite fille. » Off. \$1.00. D. V. — LAKE LINDEN, 19 nov. : « Guérison d'un mal de gorge. » Marie Surprenant. — « J'avais souffert pendant dix jours atrocement, il y a quatre ans, d'un panaris. J'en fus débarrassée en promettant de le faire inscrire dans les *Annales*. Ayant négligé ma promesse, le mal reparut. Sentant que c'était une punition, je recourus de nouveau à la Bonne sainte Anne en lui demandant pardon. Elle m'a exaucée. Elle a aussi guéri ma femme d'une pleurésie qui aurait dû la conduire au tombeau. J'avais promis des messes. » — 16 Avril : « Off. 30 cts pour le Sanctuaire. » Mde G. Hemon. — MANISTIQUE, 28 nov. 1898 : « Plusieurs faveurs obtenues après deux neuvaines et promesse de deux messes. » Mde J. St-Cyr. — MARQUETTE, 4 nov. 1898 : « Mille remerciements à sainte Anne pour tous ses bienfaits. » Mde Jos. Lefèvre. — NADEAU, 24 nov. 1898 : « J'ai retrouvé une piastre que j'avais perdue. » Napoléon Paquette. — NEW HALL, 1 nov. 1898 : « Profonde reconnaissance pour la conversion d'un ivrogne : il y avait dix à douze ans qu'il ne s'était plus confessé. Il a promis qu'il ne boirait plus jamais. » Mde Moïse Lafond. — PORT HURON, 31 oct. 1898 : « Mon mari a été guéri de dyspepsie. » Dame Frédéric Bourbonnais. — POWERS, 2 avril : « Pour une faveur obtenue. » Off. \$2.00. Dame E. Lemay. — 3 Avril : « Ma fille Orphée Labelle, en danger de mourir, est revenue à la santé, après que j'eus promis de faire une neuvaine. Je ne puis assez remercier la Bonne sainte Anne ; ma fille âgée de 19 ans, et toute ma famille la remercient également. » Off. \$1.00. Gédéon Labelle. — REPUBLIC, 27 nov. 1898 : « Gloire à sainte Anne ! Depuis onze ans j'ai eu plusieurs complications de maladies, au cours desquelles j'ai été administrée jusqu'à trois fois, et toujours la Bonne sainte Anne m'a conservé la vie. J'ai même, par accident, été empoisonnée. Le médecin protestant qui me soignait m'a dit lui-même qu'il ne pouvait comprendre comment je n'étais pas morte, que j'en avais pris assez pour tuer dix personnes ! » SAGINAW, 22 nov. 1898 : « La Bonne sainte Anne m'a fait réussir dans mes entreprises au delà de mes espérances. » J. C. F. S. SPALDING, 25 avril : « Pour la guérison presque complète d'un mal de côté dont souffrait mon garçon Henri ; il travaille comme aucun homme maintenant. Il doit mille remerciements à Ste Anne, et je suis moi-même heureuse de voir une guérison qui me semblait impossible. Grâce et reconnaissance à sainte Anne. » Off. \$2.00. Dame Moïse Paquette. — VULCAN, 7 nov. 1898 : « C'est à saint Anne que je dois de pouvoir aujourd'hui sans trop de difficulté, vaquer à mes occupations ordinaires. Je prie cette bonne mère de vouloir bien continuer à nous protéger, et spécialement de nous accorder les moyens de retourner au Canada. » Dame Odilon Bourke.

**Minnesota.** — BELLE PRAIRIE, 27 nov. 1898 : « J'ai obtenu deux grâces signalées et la guérison de mes deux petites filles, dès que j'eus appelé sainte Anne à mon secours. » Dame Dennie Guilmette. — BROOKS, 1898 : « Grâce obtenue. » Dame Chs Fougas. — BROWERVILLE, 1898 : « Faveur obtenue. » Phélanise Potvin. — LORETTO : « Il y a un an ma fille tomba si dangereusement malade que je croyais qu'elle allait mourir. Après promesse de publication, elle prit aussitôt du mieux, et depuis ce temps, elle ne s'est plus aperçu de rien. » Off. 10 cts. PRINCETON, 5 nov. 1898 : « Je répare ma négligence à remercier sainte Anne pour la grâce qu'elle a accordée, il y a quatre ans, à mon beau-père en danger de mort. Il a pu recevoir les derniers sacrements. » OSSEO, 23 avril : « Pour faveur obtenue » Off. 50 cts.

P. Normandin. — « Pour grâces reçues. » Off. 50 cts. Dame L. Bibeau. — SAINT-PAUL, 9 nov. 1898 : « Plusieurs membres de ma famille avaient été sauvés de la diphtérie. Malheureusement j'ai négligé de le publier comme je l'avais promis, et mon mari est retombé malade. Je répare aujourd'hui ma négligence, espérant que sainte Anne viendra encore une fois à notre secours. » — RED LAKE FALLS, 13 avril : « Mille et mille fois merci à la Bonne sainte Anne : elle a guéri presque complètement ma langue qui devait être coupée. Une de mes amies m'a fait abonner aux *Annales* et depuis 7 ans je fais dire tous les ans une messe en action de grâces. Autre fait. L'automne dernier j'ai eu le rhumatisme inflammatoire : Je remercie Ste Anne de m'avoir soulagée. » Off. 10 cts. — WHITE BEAR LAKE, 1898 : « En promettant une messe et la publication, j'ai obtenu que mon garçon revint enfin à la maison. » — WILSON, 8 déc. 1898 : « Une dame a obtenu la guérison d'une névralgie, immédiatement après promesse d'insertion. » Charles Houle. — STILLWATER, 20 avril : « Deux guérisons obtenues par l'intercession de sainte Anne avec promesse de les publier et de faire dire deux messes à son Sanctuaire. » Off 50 cts. Dame Car. Lupien.

**Montana.** — HELENA, 15 février : « Pour la guérison d'une de mes petites filles et pour d'autres faveurs signalées. » Off. 50 cts. Une abonnée.

**Nebraska.** — FARNAM, 14 nov. 1898 : « C'était pendant la grande neuvaine de juillet. Ne pouvant me porter sur une jambe, je fis la neuvaine à la maison, et promis que si sainte Anne m'accordait la grâce d'aller à l'église pour la clôture et d'y communier, de la remercier publiquement dans les *Annales*. C'est ce que je fais aujourd'hui, car j'ai été exaucée. » Dame J. B. T. — HEBRON, 1898 : « Faveur signalée, obtenue depuis longtemps. » Dame Napoléon Morin.

**Nevada.** — VERDI, 29 nov. 1898 : « Faveur obtenue. » Mde J. B. Tétrault.

**New-Hampshire.** — ASHLAND, 20 oct. 1898 : « Je suis déjà mieux, et j'espère être guérie complètement. » Gas. Gamache. — BELMONT, 28 oct. 1898 : « Mon mari a reçu un grand soulagement. » Mary Turgeon. — CLAREMONT, 26 oct. 1898 : « Guérison et autres grâces. » Louis Lajeunesse. — EAST JAFFREY, 28 mars : « Pour des grâces obtenues par le passé, et afin que sainte Anne continue à conserver la santé à notre chère fillette Victoria, qui est bien revenue depuis que nous nous sommes mis sous sa protection. » Off. \$5.00. Pierre Provencal. — FRANKLIN : « J'étais bien malade et j'ai obtenu du soulagement en faisant une neuvaine à la Bonne sainte Anne. » Off. 25 cts. M. C. — GONIC, 20 mars : « Guérison d'une maladie grave. » Off. 25 cts. Joseph Sylvain. — GREENVILLE, 17 avril : « Remercions beaucoup sainte Anne des faveurs signalées qu'elle m'a accordées, dans mes peines et mes tribulations ; car elle est ma mère et ma protectrice. » Off. 5 cts. B. Z. D. — « Ma petite fille âgée de trois ans souffrant d'un mal d'yeux, j'eus recours à un habile médecin et toujours sans succès. Alors je priai sainte Anne et fis une neuvaine et je fis dire à ma petite fille : « O Bonne sainte Anne guérissez mes yeux. » Après promesse de le faire publier dans les *Annales* mon enfant fut parfaitement guérie. » Off. 50 cts. Dame Ephrem St-Pierre. — HINSDALE, 1898 : « Faveur obtenue. » Dame Louis Audet. — LACONIA, 18 avril : « Ayant eu pendant cinq mois une maladie incurable, je promis à sainte Anne de m'abonner aux *Annales*. Aujourd'hui je suis parfaitement guérie. Vraiment c'est un miracle parce qu'il y a longtemps que j'ai abandonné les remèdes. J'avais promis de publier ma guérison. » Off. 10 cts. L. F. — LANCASTER, 31 mars : « Guérison de mon mari. » Off. 50 cts. Fr. Nalette. — 20 avril : « Pour accomplir ma

promesse. » Off. \$1.00. Dame S. Simons. — MANCHESTER, 30 oct. 1898 : « Remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour grâces obtenues. » Dame E. Beaudet, abonnée. — Dec. 1898 : « Je ne puis assez remercier sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elle m'a accordées, surtout pour la guérison d'un mal que j'avais au nez et aux lèvres. » Dame Ant. Plante, ancienne abonnée. — « Guérison obtenue par la promesse d'une neuvaine, d'une messe et de la publication dans les *Annales*. » Une abonnée. — 6 Avril : « Pour l'autel de sainte Anne en reconnaissance d'un soulagement à un grand mal de jambe. » 50 cts. Une abonnée. — MILTON, 13 avril : « Guérison de mon mari. » Off. 25 cts. M. O. — PATTEVILLE 17 nov. 1898 : « J'ai été délivrée d'un grand chagrin. » Une abonnée. — PITTSFIELD, 20 nov. 1898 : « J'ai été guérie d'un affreux choléra. Je demande maintenant la conversion de mon pauvre mari, que le découragement a jeté dans l'habitude de la boisson. » Dame Ph. A. — ROCHESTER, nov. 1898 : « J'ai été guérie, au mois de février, d'une maladie que les médecins avaient déclarée incurable. J'avais promis une neuvaine et une grand'messe. Mon mari par le moyen des mêmes promesses, a été guéri d'un violent mal de tête. » Dame J. L. — SALMON FALLS, 1898 : « J'ai obtenu la guérison d'un grand mal d'yeux qui me faisait redouter une opération. J'ai encore obtenu plusieurs autres faveurs. » E. B. — SOMERSWORTH 24 oct. 1898 : « Une dame de cette ville était malade depuis plus d'un an. Sa belle-mère promit une grand'messe et la publication de la guérison si on l'obtenait. Puis elle commença une neuvaine en l'honneur de saint Antoine. Pendant la neuvaine la jeune femme éprouva du mieux, et aujourd'hui elle est guérie. — 2 Novembre : « Une autre personne avait à la jambe un mal assez sérieux. Elle promit une messe et une neuvaine, et en même temps la publication dans les *Annales*. Elle est guérie. — 3 Novembre : « Une autre dame remercie la Bonne sainte Anne, pour avoir obtenu à son enfant la grâce d'arriver au saint baptême. » F. G. Deshaies, Ptre. — 14 Avril : « Une femme de cette paroisse avait une petite fille malade ; après avoir promis de publier la guérison dans vos *Annales*, elle s'aperçut que son enfant était mieux. » F. G. Deshaies, Ptre. — 17 Avril : « Actions de grâces à sainte Anne pour la guérison d'une maladie. » Dame V. Lamb.

**New-York.** — COHOES, 5 déc. 1898 : « Guérison d'un mal de tête. » Delle R. Richard. — GRASSY POINT, 22 nov. 1898 : « Par trois fois différentes, j'ai été délivrée d'un mal de tête qui m'empêchait de vaquer à mes occupations. » J. F., abonnée.

**North-Dakota.** — WILD RICE, 1898 : « Je fus incapable de marcher durant un an et demi, par suite d'une entorse au pied. Aujourd'hui je suis parfaitement bien. » Dame S. — « Guérison d'une maladie très dangereuse. » Dame S. — OIGA : « Une bonne récolte. » Off. 10 cts. F. Carbonneau. — « Faveur obtenue. » Off. 10 cts. Une abonnée. — OMENEE, 8 avril : « Le 21 janvier 1897, mon mari et moi nous avons été sauvés de la mort, en promettant de faire chanter une messe et de faire publier le fait. » Off. \$1.00. Mde Thomas Dubay. -

**Ohio.** — CLEVELAND, 8 nov. 1868 : « Soulagement dans une grave maladie. » Une abonnée.

**Rhode Island.** — CENTRAL FALLS, 1 oct. 1898 : « Trois de mes fils étaient sans ouvrage ; l'aîné, entres autres, depuis une année. Nous fîmes une neuvaine ; avant la fin de cette neuvaine, nous fîmes secourus par sainte Anne. — Un autre de mes fils s'était recommandé à sainte Anne pour réussir dans un examen de machiniste. Sur quinze, on n'en a admis que six, et mon fils était du nombre. »

Une abonnée. — ARTIC, 11 avril : « J'ai été à la mort et mon petit garçon a eu deux maladies des plus cruelles ; Sainte Anne nous a ramenés tous deux à la santé. » Off. \$1.00. O. G. — CENTERDALE, 8 déc. 1898 : « Grand soulagement d'un mal de tête. » Dame W. Piché. — 28 Mars : « J'envoie \$5.00. au sanctuaire de sainte Anne, pour m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers cette Bonne Mère qui m'a obtenu ma guérison. » F. Morriison. — 3 Avril : « Mon enfant était sans ouvrage dans un temps dur. Sainte Anne lui a trouvé une place ; je lui dois \$1.00. promise pour le premier argent que mon fils retirerait. Je remercie sainte Anne pour cette faveur et bien d'autres. » Off. \$1.00. Dame W. Piché. — CENTERVILLE, 26 avril : « Faveur obtenue. » Off. 10 cts. Mde J. Godbout — PAWTUCKET, 2 nov. 1898 : « Guérison de mon bébé. » Mde L. Blais, — 10 Avril : « Je remercie la Bonne sainte Anne des grâces qu'elle continuera de nous prodiguer partout où nous nous trouverons. » Off. \$1.00. Mad. Louis Blais. — PONTIAC, 19 oct. 1898 : J'avais promis de m'abonner aux *Annales*, si j'obtenais la grâce que je sollicitais. J'ai été exaucée, et j'accomplis ma promesse. » Delle Adéline Codère. — PROVIDENCE, 21 déc. 1898 : « Sainte Anne a obtenu de l'ouvrage à deux de mes garçons. » Une abonnée. — VALLEY FALLS, 6 avril : « Don au sanctuaire. » Off. \$1.00. Fab. Poitras. — WOONSOCKET, 2 nov. 1898 : « Guérison d'un enfant et conversion d'un parent autrefois adonné à l'intempérance. » H. Brouillard. — 24 Nov. 1898 : « Faveur obtenue. » M. et Mde O. M. — Déc. 1898 : « Réconciliation de deux personnes chères et plusieurs autres faveurs. » Une Congréganiste. — « Guérison d'un mal de jambe. » Une abonnée. — 10 Avril : « Pour avoir obtenu ma guérison. » Off. \$1.00. Mde C. Boucher.

**Vermont.** — BARTON, 3 avril : « J'avais un mal sur le bout du nez et je n'ai trouvé aucun docteur capable de le guérir : J'ai employé l'huile de sainte Anne et j'ai obtenu ma guérison et celle de mon fils. » Off. 10 cts. Mad. Chs Leblanc. — NEWPORT : « Mon mari avait reçu un coup, depuis trois semaines il était incapable de faire son ouvrage. Découragé il s'est recommandé à sainte Anne. C'était le samedi : il a promis si le lundi il pouvait reprendre son ouvrage, il le ferait publier. Le lundi il a repris son travail, et ne s'est plus aperçu de rien. Plusieurs autres grâces accordées. » Off. 5 cts. Mde Henry Before.

**Washington.** — CENTERVILLE, 28 nov. 1898 : « Remerciements à sainte Anne pour la guérison de ma petite fille qui avait mal à l'oreille. Remerciements encore à elle et au Saint Enfant Jésus de Pragne pour avoir guéri la même petite fille d'un mal d'yeux. » Ursule Paquette, abonnée.

**Wisconsin.** — CLAYWOOD, 31 oct. 1898 : « J'ai trouvé une place qui me permet de gagner ma vie. » Mde E. Laluvôit. — CHIPPEWA FALLS, 26 mars : « Ma fille a obtenu son diplôme à l'examen. Nous prions tous ceux qui reçoivent es *Annales* d'augmenter leur confiance en la Bonne sainte Anne. » Off. \$1.00. Salomon Girard. — HOUGHTON, 5 déc. 1898 : « Guérison d'une toux opiniâtre, obtenue à mon mari. » Dame Françoise Fortin. — 17 Avril : « Pour une faveur obtenue. Mille remerciements à sainte Anne. » Off. 20-cts. Miss M. A. Fortin. RUDOLF, 10 avril : « Mon petit garçon Armand est fort bien ; il est guéri grâce à la Bonne sainte Anne, à qui j'avais promis une messe basse et la publication dans les *Annales*. » Off. 50 cts. C. Lymburner. — TURTLE LAKE, 26 oct. : « La Bonne sainte Anne m'a accordé la force de faire mon ouvrage. Elle a aussi guéri ma petite fille. » Mde Georgiana Houde. — NORTH, 5 déc. 1898 : « Trois grandes grâces obtenues. » Mde F.

## Bulletin de l'Archiconfrérie

Affiliations.— Le 1<sup>er</sup> mai la *Confrérie des Dames de Sainte-Anne*, établie dans l'église de Saint-Guillaume de Mittineague, Mass.

— Le 1<sup>er</sup> mai, la *Confrérie de Sainte-Anne*, établie en la paroisse de Saint-Prime, Lac St-Jean.

Voici les conditions d'admission que le Rév. J. Lauriot, curé de la paroisse, a jugé bon d'ajouter aux conditions ordinaires :

- Art. 1. Se faire inscrire soi-même au registre de la Confrérie.
- Art. 2. Le matin et le soir, dire 3 *Ave Maria* en l'honneur de la Bonne sainte Anne, pour tous les associés.
- Art. 3. Chaque jour, *réciter le chapelet* ou au moins une dizaine du chapelet.
- Art. 4. Faire *un chemin de Croix* chaque semaine, et en cas d'empêchement, réciter 20 *Pater, Ave et Gloria* devant un crucifix indulgencié.
- Art. 5. Les jeunes gens *communieront tous les mois* et les personnes mariées *tous les deux mois*.
- Art. 6. On évitera le blasphème, les paroles malhonnêtes, les divertissements mauvais ou dangereux, les fréquentations inutiles ou coupables, et en général, toutes les occasions prochaines de péché mortel. Les parents ne les permettront pas dans leurs maisons.
- Art. 7. L'abstention de boissons fortes, excepté dans le cas de maladie.
- Art. 8. Assister aux réunions aux époques déterminées par le Directeur.
- Art. 9. Les associés auront pour insigne distinctif la médaille de Sainte Anne, et leurs noms seront inscrits sur un grand tableau d'honneur.
- Art. 10. Le Directeur se réserve le droit d'exclure de la Confrérie tout associé qui volontairement transgresse le susdit règlement

Echo des Missions.— Comme un des fruits précieux des missions dans la région du Lac St-Jean, il faut encore signaler l'établissement de la *Confrérie de Sainte-Anne*, dans les paroisses de Chambord, de Saint-Félicien et de Mistassini, qui ont adopté le règlement ci-dessus.

L'Archiconfrérie, moyen de conserver la foi. — On nous écrit de Kankakee, Ill. 19 avril 1899 : « Il y a plusieurs semaines, je vous donnai quelques détails sur la Société de la Bonne sainte Anne établie dans notre église de Ste-Rose de Lima. Il me semble que notre société fait déjà tant de bien : le second dimanche du carême, trente mères de famille se sont jointes à nous ; ici, dans un milieu protestant, nous devons faire tout en notre pouvoir pour conserver la Foi dans nos enfants. » Mde Vve Al. E. Rondy.



## RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES



### INTENTIONS GÉNÉRALES

**L**E triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII.  
La Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Vénérables François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, Jean-Népomucène Neumann, et autres serviteurs et servantes de Dieu morts en odeur de sainteté dans l'Amérique du Nord.



### DÉFUNTS

BAIE SAINT-PAUL : Edmond Simard. — CHATEAU-RICHER : Madame Aimée Verreault. — CONCORD, N. H. : Madame André Jelle. — HOUGHTON, MICH. : Augustin et Lucie Monette. — MONTMORENCY, VILLAGE : Vve H. Ruel. — PUTNAM CITY, CONN. : M. Mde Michel Lacroix. — SAINT-ANNE DE BHAUPRÉ : Vve Julien Caron. — SAINT-ANNE DE DANVILLE : Madame Marie Levêque, épouse de Arthur Michaud. — SAINT-DENIS : Dame Marie Olive Hudon, épouse de Vincent Dumais. — SAINT-FRANÇOIS DE MONTMAGNY : Rév. M. Ls. A. Boissinot, curé. — SAINT-RAPHAEL : Rév. F. Paradis, curé. — SAINT-TIMOTHÉE : Sauvé Alexandre. — UPPERABOUGAGANE : Madame Marguerite Bourgeois.

### INTENTIONS PARTICULIÈRES

ANACONDA, MONT. : « Pour obtenir ma santé et une décision favorable dans une affaire de famille de grande importance. » Off. 50 cts. Dame J<sup>ne</sup> Beaudette. — ARENAC, MICH. : « Deux de mes garçons dont l'un tombe d'épilepsie depuis 32 ans et l'autre est sourd et muet. » Off. 25 cts. Dame Colombe. — ASHLAND, N. H. : « Pour un de mes garçons parti pour les voyages, pour un autre qui désirerait trouver du travail, et pour toute la famille afin que nous ayons une chance de retourner en Canada. » Off. 50 cts. Dame J. Valière. — AUBRY : « Pour le Sanctuaire. » Off. \$ 2.00. Une abonnée. — AUGUSTA, ME : « Afin d'obtenir ma guérison. » Off. \$ 1.00. Th. Jacques. — BARAGA, MICH. : « Pour la conversion de mon mari. » Off. \$ 1.00. Dame Fr. F. — BERLIN, N. H. : « Pour le rétablissement de la santé de ma petite fille, pour une autre grâce toute particulière, et pour la réussite d'une entreprise. » Off. 5 cts. D. J Lambert. — FERTHIER : « Je demande ma guérison. » Off. 10 cts. M. A. M. — CAP PELÉ, N. B. : « Pour obtenir la guérison complète de mon fils. » Off. \$1.00. Dame L. — CENTRAL FALLS, R. I. : « Pour mes besoins spirituels et temporels qui sont extrêmes. » Off. 10 cts. F. X. T. — « Pour offrande à sainte Anne, 50 cts. » M. A. Adam. — CENTREDALE, R. I. : « Pour mes intentions. » Off. \$ 1.00 pour une messe en l'honneur de sainte Anne. D. P. Laboissonnière. — CENTREVILLE, R. I. : « Pour ma guérison et deux affaires temporelles. » Off. \$ 1.20. Melle Cl. Renaud. — CHAPEAU : « La guérison d'un épileptique. » D. L. pre, curé. — CLAREMONT, N. H. : « Afin d'obtenir la



guérison de mon mari et en reconnaissance de plusieurs faveurs. » Off. \$ 2.00 Dame O. Gartin. — COLLMAN, WIS. : « Pour les âmes du purgatoire, la conversion des pécheurs et pour que sainte Anne achève de me guérir. » Off. \$ 1.00. Louis Dupuis. — « Demandez pour moi à la Bonne sainte Anne qu'elle me guérisse complètement. » Off. \$ 1.00. Max. Laurent. — « Pour ma santé et la guérison d'une tumeur. » Off. \$ 1.00. Dame B. L. — DULUTH, MINN. : « Ma mission et une nouvelle chapelle à sainte Anne. » L. J. Grandchamp, ptre, curé. — DUPUIS, CORNER, N. B. : « Une demoiselle souffrant d'une maladie nerveuse, et des personnes en danger de perdre la foi. » Off. \$ 1.50. Dame J. Landry. — ELM TREE, N. B. : « Deux de mes frères en danger de perdre la foi ; trois places désirées ; ma santé. » Off. 25 cts. Dame J. G. — GRANDE GRÈVE : « Je suis capable de gagner ma vie, priez sainte Anne qu'elle achève de me guérir. » Off. \$ 1.00. Aug. Blanchette. — HANCOCK, MICH. : « Mon petit garçon âgé de 2 ans et demi, sourd depuis un mois, à la suite d'une grave maladie. » Off. 50 cts. Dame A. Gauthier. — LYNN, MASS. : « Une personne malade, menacée de perdre l'esprit. » Off. \$ 1.00. J. B. Parent, ptre. — MACHAUG, MASS. : « Pour que sainte Anne me guérisse d'une maladie d'estomac. » Off. \$ 1.00. Dame M. Viaux. — MANCHESTER, N. H. : « Deux de mes fils qui ont laissé leurs devoirs de religion et sont grandement exposés de perdre la foi. » Off. 50 cts. Dame L. P. — « Pour que le bonheur rentre dans la famille ; pour ma santé, et pour plusieurs intentions. » Off. \$ 4.00. Dame Melancon. — NASHUA, N. H. : « Pour obtenir la guérison d'une de mes filles. » Off. \$ 4.50. pour une neuvaine en l'honneur de sainte Anne. Dame Vve P. Girouard. — NATICK, R. I. : « Pour ma santé et celle de mon mari, et une autre intention. » Off. 50 cts. Alph. Gélinas. — NEW BEDFORD, MASS. : « Pour des prières. » Off. 50 cts. Dame Vve H. Charpentier. — NEW CANADA, MINN. : « Dame Em. Auger, affligée d'un mal de mains qui a résisté à tous les remèdes depuis 31 ans. » Off. 25 cts. — NORTH ADAMS, MASS. : « Pour une faveur demandée à sainte Anne. » Off. 25 cts. Dame H. Laliberté. — NORTH CAMBRIDGE, MASS. : « Tous mes abonnés, 10 malades en danger, une personne pour réussir dans une affaire difficile, et plusieurs intentions spéciales. » Dame Caroline de Beauvais. — POINTE-AUX-TREMBLES, : « Priez pour que ma petite fille guérisse et se prépare bien à sa première communion. » Off. 25 cts. Dame N. Belleau. — ROGERSVILLE, N. B. : « Afin que ma petite fille âgée de 8 ans puisse aller à l'école. » Off. 10 cts. Dame M. J. Desprez. — ROSAUX-HILL : « Une religieuse malade, et le R. P. Bertrand Cothonay, O. P. missionnaire en Chine. » Fr. Joseph Noël, O. P. Off. \$ 1.00. pour deux messes. — SAINTS ANGÉS, BEAUCE : « Pour ma santé et pour ma famille. » Off. 10 cts. P. Drouin. — SAINT-GEORGES, KANKAKE, ILL. : « Une abonnée qui recommande sa famille à la Bonne sainte Anne. » Off. \$ 1.00 D. Leclaire. — SAINT-LAMBERT : « Pour ma guérison. » Off. \$ 1.00. Dame L. Lecours. — SAINT NORBERT DE BERTHIER : « Sans le secours de la Bonne sainte Anne mon petit garçon va rester sourd et muet ; priez pour lui. » Off. 5 cts. Justine Boucher. — SAINT-SYLVESTRE : « J'ai la ferme confiance que sainte Anne va me guérir ; unissez vous à moi pour la prier. » Off. 5 cts. Une abonnée. — SANFORD, ME. : « Priez Dieu pour ma famille. » Off. 50 cts. Dame Th. Gaudette. — SPALDING, MICH. : « Pour obtenir la guérison de son bras. » Off. 50 cts. Dame J. Poirier. — TAUNTON, MASS. : « Mon petit garçon est malade depuis 4 ans ; priez pour sa guérison. » Off. 50 cts. Dame A. D. — VILLA : « Afin d'obtenir deux grâces. » Off. 10 cts. A. T., une abonnée. — WEST GARDNER, MASS. : « Afin de demander toutes les grâces les plus nécessaires. » Off. 50 cts. Dame B. Bilodeau. — WEST WARREN, MASS. : « Je demande à sainte Anne et à saint Antoine les grâces dont nous avons un grand besoin. » Off. 60 cts. Ad. Méthotte. — WILLIMANTIC : « Pour trouver à louer nos maisons. » Off. 50 cts. Dame B. Côté.

AUTRES INTENTIONS. Abonnés, 40. — Actions de grâces, 25. — Bonnes œuvres, 9. — Bonnes morts, 35. — Communautés, 25. — Conversions, 80. — Curés et paroisses, 10. — Défunts, 53. — Emplois désirés, 14. — Entreprises, 16. — Infirmités, 48. — Institutrices et classes, 12. — Ivrognes, 15. — Jeunes gens, 42. — Jeunes filles, 38. — Ménages désunis, 4. — Peines d'esprit, 4. — Pères de familles, 25. — Personnes en danger de perdre la foi, 9. — Vocations, 24. — Zélés et zélatrices : 45.